Portons jusqu'au rang supérieur de notre société une foi vive, éclairée, agissante, pour que de ces sommets elle retombe en nappes de lumières profondes sur tout notre peuple.
—Mgr Camille ROY.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Rien n'assurera mieux la bonne intelligence entre les races que leur contact, qui sera d'autant plus efficace que chacune d'elles parlera mieux les deux langues officielles du Canada.
—Lord BESSBOROUGH.

10010 109e rue — Téléphone 24702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. IV. — EDMONTON, ALBERTA, LE 13 AVRIL 1932. — No 23.

Le concours de français de l'A.C.F.A.

Le concours de français de l'A. C. F. A aura lieu cette année le deux juin prochain.

La bonne volonté et la coopération que l'on a données dans le passé au Comité chargé de l'organisation de ce concours, l'enthousiasme qu'on y met de part et d'autre, le succès toujours croissant de ce concours, justifient pleinement sa raison d'être. Ce succès est dû à la conviction toujours croissante également, de notre population que le concours de français est un instrument très utile, absolument nécessaire même pour assurer l'enseignement du français, et partant assurer la survivance de notre race en Alberta.

En effet, comment pouvons-nous espérer survivre ici si nos enfants ne connaissent pas et ne parlent pas leur langue maternelle? Pour faire apprendre quelque chose à des enfants, il faut leur rendre cela intéressant. C'est ce que fait l'A.C.F.A. en stimulant les enfants dans l'étude du français par des prix et des diplômes.

Utile aussi est le concours de français pour encourager nos instituteurs et institutrices à bien enseigner le français bien qu'ils n'en reçoivent aucun crédit auprès du gouvernement. L'encouragement leur vient dans cette tâche en voyant leurs élèves récolter les fruits de leur travail et en sachant qu'ils font oeuvre patriotique.

Quant aux parents et aux commissaires, le concours de français est le seul moyen qu'ils ont de se rendre compte des progrès de leurs enfants dans l'étude de leur idiome national. Ce concours est donc nécessaire et l'A.C.F.A. est bien déterminée à le maintenir encore cette année, en dépit de toute difficulté financière.

Le comité du concours a décidé de procéder comme dans le passé et de diviser nos écoles dans deux catégories jusqu'au grade VIII inclusivement. Pour les grades IX, X, XI et XII, il n'y aura qu'une catégorie. Comme les grades supérieurs préparent directement nos futurs instituteurs et institutrices à l'enseignement du français dans l'Alberta, et que partant les mêmes connaissances sont exigées de ces instituteurs et institutrices, il nous a semblé nécessaire de n'avoir qu'une seule catégorie Tous les élèves sont mis sur le même pied d'égalité, parce que tous doivent être prêts à un même enseignement s'ils choisissent cette carrière.

Nous publierons, la semaine prochaine, les conditions du concours et des bourses, mais nous annonçons dès cette semaine que les écoles désirant participer au concours devront s'enregistrer avant le 12 mai. Pour être enregistrée, une école doit envoyer au comité du concours:

1. La liste **PAR GRADE** des élèves qui prendront part au concours.
2. Le nom de la personne de confiance qui agira comme surveillante le jour du concours. (Il faut un surveillant par salle de classe).

Nous espérons que les nôtres en Alberta n'oublieront pas que le concours de français ne se fait pas sans fonds. Nous comptons sur un plus grand nombre de donateurs encore cette année que l'an dernier. Nous traversons sans doute une période difficile: raison de plus pour venir en aide au Concours. Partageons la tâche parmi un plus grand nombre, et que tous donnent quelque chose. Nous faisons un appel particulier aux Cercles de l'A. C. F. A., car le Concours de français est leur oeuvre. C'est l'oeuvre de toute l'Association Canadienne-française de l'Alberta, et non de l'Exécutif central seulement.

Aide-toi et le ciel t'aidera, dit le proverbe. Faisons donc notre part si nous voulons recevoir **l'aide d'autrui.**

Le Comité du Concours.

LA SESSION FEDERALE

M. Rhodes, ministre des finances, prononce son premier discours du budget — Déficit de $119,905,000 et 55 millions de taxes nouvelles

Ottawa. — L'honorable M. Rhodes, ministre des finances du cabinet Bennett, a présenté, mercredi dernier, un budget qui n'est pas très encourageant. Nous en donnons ci-dessous les grandes lignes.

Il y a eu en fin d'exercice 1931-32, un déficit de $119,905,000.

Le revenu ordinaire du pays pendant cet exercice a été de $327,719,000.

Les dépenses ordinaires ont été de $378,743,000.

Il y a eu des dépenses additionnelles de plusieurs millions dont $49,-282,000 pour aide aux chômeurs, travaux extraordinaires, primes sur le blé, etc.

Y compris le déficit du C.N.R., en fin d'exercice, il s'en manque environ de $200,000,000 que le Canada puisse boucler son budget de 1931-1932.

La dette nationale nette du pays était au 1er avril courant de $2,-381,000,000, contre $2,453,000,000, niveau le plus haut auquel elle atteignit en 1923. On compte qu'au 1er novembre prochain notre dette fédérale nette dépassera le plus haut niveau jamais atteint.

Le gouvernement Bennett a réduit les dépenses prévues de 1932-1933 de $25,400,000 et en ajoutant $55,000,000 de nouvelles taxes à compter d'aujourd'hui, il estime boucler son budget au 31 mars 1933, par un léger surplus de 4 millions environ. Mais il reste la possibilité d'un autre déficit considérable, quoique réduit, dans les affaires du C.N.R. Les nouvelles taxes atteindront, pour ce qui regarde le relèvement de l'impôt sur le revenu, les gens assez en moyens, et, par le relèvement de la taxe des ventes, portée de 4 à 6 pour cent, la masse de la population acheteuse.

Voici le sommaire des nouvelles taxes imposées par le gouvernement Bennett dans sa tentative d'équilibrer le budget pour l'exercice fiscal 1932-1933:

Impôt sur le revenu

La taxe sur les compagnies est portée à 11 pour cent, de 10 pour cent qu'elle était l'an dernier.

Sur les revenus personnels, l'exemption de $3,000 pour les gens mariés sans enfants est réduite à $2,400; l'exemption de $1,500, (dans le cas des célibataires) est réduite à $1,200. Il n'y a pas de changement dans l'exemption pour les enfants dépendants, elle reste à $500 par enfant, comme auparavant. La réduction de 20 pour cent sur l'impôt payable d'après l'échelle de taux établie, est discontinuée, de sorte qu'il faudra payer l'impôt sur le revenu net, sans escompte du cinquième.

En plus, une surtaxe de 5 pour cent sur le montant de l'impôt payable atteint tous les contribuables, particuliers ou compagnies, dont le revenu net est supérieur à $5,000.

Tous ces changements s'appliquent aux revenus de 1931, de sorte que la feuille d'impôt à être remplie avant le 30 avril courant devra être conforme à ces nouveaux règlements.

Les provisions actuelles de la loi, qui se rapportent aux corporations familiales, sont contremandées.

Taxe des ventes

La taxe des ventes est augmentée de 2 pour cent, de 4 pour cent qu'elle était; cette taxe est désormais de 6 pour cent, dès aujourd'hui. Un certain nombre d'articles, qui n'étaient

(Suite à la page 4)

En Passant

Le budget fédéral

Le discours du budget prononcé par M. Rhodes, la semaine dernière, démontre bien l'intention du gouvernement fédéral d'équilibrer son budget en augmentant les taxes.

Pour l'exercice financier 1931-32, le déficit ordinaire se chiffre par plus de cinquante millions.

Le ministre des finances prévoit pour l'année courante un revenu de $319,000,000 et une dépense de $369,-900,000. Il y aura donc un déficit de $50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement conservateur propose au parlement l'imposition de nouveaux impôts qui rapportera, croit M. Rhodes, $55,000,-000. Or, cette somme, non seulement équilibrerait le budget, mais donnerait un excédant de $4,300,000.

M. Rhodes espère bien boucler son budget; mais en dépit d'un surplus possible de 4 millions, il lui faut tout de même compter avec les dépenses qu'entraineront les secours procurés aux chômeurs au cours de l'automne et de l'hiver de la présente année. Chose curieuse, M. Rhodes ne fait pas mention, dans son discours du budget des sommes qui devront être consacrées au soulagement des sans-travail durant les mois d'automne et d'hiver. Croirait-il que le gouvernement n'aurait rien à faire à cette époque pour secourir les chômeurs? Souhaitons qu'il ne se trompe pas.

Souhaitons aussi que le gouvernement voit avec la fin de son exercice financier 1932-33 se terminer l'ère des gros déficits.

* * *

La radio

La radio sera-t-elle étatisée? On ne saurait l'affirmer vraiment, car les entreprises privées qui opèrent des postes de radiodiffusion ne l'entendent pas de cette oreille.

Tout de même, l'idée de l'étatisation de la radio fait son chemin et, il y a quelques jours, elle a été endossée entièrement par trois mémoires qui ont été lus devant le comité parlementaire fédéral qui étudie cette question.

Un représentant du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a soumis un mémoire où l'on demande que le Canada prouve clairement qu'en se lançant par la radio, il sera en mesure de procurer à la population canadienne une meilleure qualité de programmes que n'en peuvent donner les entreprises privées.

La "Canadian Radio League" recommande un système complètement nationalisé et opéré par le gouvernement. Son attitude a été approuvée par les 500,000 membres du Conseil National des Femmes qui réclame l'élimination de l'annonce à la radio et de meilleurs programmes d'un caractère purement canadien.

C'est une réclamation légitime et qui devrait être écoutée. Présentement, les annonceurs des grosses et même des petites maisons d'affaires agacent et ennuient les radiophiles en les forçant à écouter des annonces intempestives. Le plus beau programme perd de son charme si, à toutes les cinq minutes, le haut-parleur nous vante la valeur imaginaire ou réelle de tels produits pharmaceutiques, la qualité plus ou moins douteuse du poli "Z" pour les ongles, de la pâte "Y" pour les dents, etc., etc.

Si l'étatisation de la radio a pour résultat de bannir des programmes les annonces de ceci ou de cela et d'y substituer des concerts de choix, ce serait sûrement un bon mouvement à encourager.

* * *

Les chômeurs

Des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux se sont réunis samedi, à Ottawa, pour étudier les moyens à prendre de pallier les misères causées par le chômage.

On a pratiquement adopté un nouveau système de secours qui consisterait à secourir directement les sans-travail, c'est-à-dire on leur fournirait gratuitement la nourriture, le chauffage, les vêtements et même de l'argent, si nécessaire.

On n'accorderait donc plus de secours sous forme de travaux publics dont le coût était payé par les municipalités, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Ce dernier payait cinquante pour cent des travaux entrepris.

On annonce aussi que le gouvernement fédéral présenterait sous peu, devant le Parlement, un bill qui l'autoriserait à fournir une contribution de 50 pour cent, laquelle serait affectée au soulagement direct des chômeurs.

En définitive, si les représentants des provinces et du gouvernement fédéral tombent d'accord au sujet de l'aide aux chômeurs au moyen de secours directs, le Canada, à l'instar de l'Angleterre, aura donc le néfaste système de la "dole".

Belle perspective! M. L.

LA SESSION PROVINCIALE

(De notre correspondant parlementaire)

Prorogation de l'Assemblée législative — Le bill de l'impôt sur le revenu subit avec succès l'épreuve de la troisième lecture — Pas de moratoire — Le parlement demande la nomination d'une commission royale.—Le cabinet serait réorganisé.

L'assemblée législative est prorogée depuis mercredi dernier. Les députés étaient d'humeur pacifiste et dissimulaient à peine leur hâte de reprendre le chemin de leur foyer. Les chefs des différents partis s'adressèrent d'aimables paroles. Le travail sessionnel qui est sur le point de se terminer, dit l'hon. Brownlee, a été ardu, mais plaisant. M. W. R. Howson, député libéral d'Edmonton, déclara qu'il parlait avec tant d'aménité qu'il ne se reconnaissait plus. On sait que M. Howson est un fort joueur et qu'on ne le désarçonne pas facilement.

Adoption du bill de l'impôt sur le revenu

Avant la prorogation du parlement, le gouvernement a fait adopter en troisième lecture son bill de l'impôt sur le revenu. Un amendement soumis par M. W. R. Howson à l'effet de renvoyer le bill pour étude en comité fut défait.

Le bill fut adopté à 13 voix de majorité. Ceux qui votèrent en faveur du bill qui est censé verser dans les coffres du gouvernement une somme de $1,374,000 furent les 35 députés de la droite et M. F. J. White, de Calgary, chef du groupe travailliste. Les libéraux, les conservateurs, les indépendants et trois travaillistes votèrent contre le bill.

Pas de moratoire

Une résolution présentée par M. F. C. Moyer, député indépendant de Drumheller, laquelle demandait l'application dans la province, d'un moratoire des dettes des fermiers, a été défait sans division.

M. Brownlee avait prononcé, quelques heures auparavant, un vigoureux discours où il condamnait fortement l'application d'un moratoire, en disant, avec preuves à l'appui, qu'un moratoire détruirait le crédit et placerait sur les épaules du gouvernement de plus lourds fardeaux financiers.

Une commission royale d'enquête

L'Assemblée législative a adopté à l'unanimité une résolution demandant la création d'une commission royale qui serait chargée de faire une enquête sur les conditions agricoles qui existent dans l'Ouest canadien. Présentée par l'hon M. Brownlee, cette résolution déclarait que si le gouvernement fédéral refusait de nommer une telle commission, les Prairies devraient se joindre ensemble et désigner les membres de cette commission royale. En présentant sa résolution, l'hon. M. Brownlee déclara que l'une des principales difficultés actuelles qui confrontent l'Ouest, se trouvait dans l'ignorance chez les autres parties du Canada des sérieuses conditions où se débattent les provinces de l'Ouest. Le premier ministre a exprimé l'espoir que la publication d'un rapport préparé par un expert sur la situation actuelle de l'agriculture dans l'Ouest serait considérée avec beaucoup d'intérêt dans l'Est du Canada.

Le cabinet serait remanié

L'hon. premier ministre a soumis à l'Assemblée législative un bill pour supprimer l'obligation imposée aux députés nommés ministres de faire ratifier par les électeurs leur élection au cabinet.

M. Brownlee a laissé entendre, en présentant son bill, que le gouvernement projette un remaniement du cabinet. Mais il a fait remarquer qu'il n'était pas en mesure d'annoncer si le nombre des portefeuilles serait augmenté.

Présentement, il y a sept postes au cabinet. M. Brownlee est à la fois premier ministre et secrétaire provincial. On croit qu'il confierait le secrétariat à quelque autre membre du cabinet et qu'il se chargerait de la trésorerie.

On pense que M. F. S. Grisdale, député d'Olds à l'Assemblée législative, sera fait ministre et que le portefeuille que M. Brownlee lui confiera sera celui de l'agriculture. Le présent ministre de l'agriculture est M. George Hoadley.

M. R. G. Reid est présentement trésorier provincial, ministre des affaires municipales et ministre des terres et mines. On croit qu'il restera ministre des terres et mines, mais que les affaires municipales seront confiées à un autre.

Chronique de l'A.C.F.A.

Ce soir, à huit heures, assemblée régulière de l'Exécutif à l'endroit ordinaire.

* * *

Girouxville. — Samedi matin, le 2 avril, accompagné de M. l'abbé J.-A. Normandeau, nous nous rendions à l'école de Landry, pour y rencontrer une centaine de colons. Ces gens qui sont éloignés de l'église profitaient de l'occasion pour remplir leur devoir pascal et assister à la sainte messe. Après la messe M. le curé nous présente à ces compatriotes, à qui nous donnons une petite conférence sur l'A.C.F.A., son but et son fonctionnement. Les gens furent très intéressés et bien que les temps soient durs, et que tous ces gens soient des colons, nous aurons la joie d'en voir figurer plusieurs sur les listes de membres du cercle de Girouxville.

* * *

Dimanche, 3 avril, à la messe, M. le curé expliqua que le dimanche de la Quasimodo était la journée par excellence pour le renouvellement des promesses du baptême. Il expliqua aussi que ce devrait être la journée pour retremper notre patriotisme, puisque ce jour avait été consacré à notre Association. Le soir, il y avait une soirée sous les auspices du cercle local de l'A. C. F. A. Il y eut un joli programme musical, saynette très bien rendue par des jeunes filles, amies du cercle, conférence sur l'hygiène par M. le Dr Desrosiers de McLennan, et conférence par le secrétaire général de l'A. C. F. A. sur l'Association. Environ 150 personnes assistaient à cette soirée présidée par M. l'abbé Normandeau, et retournèrent dans leurs foyers convaincues de la nécessité de se grouper autour de l'A. C. F. A. Après la messe, nous avons rencontré l'exécutif local. Et après avoir discuté nos problèmes communs, le président du cercle, M. Pelletier, nous promit que Girouxville ferait du bon travail, et que le cercle serait à l'honneur pour l'année 1932.

* * *

Falher — Après la soirée de Girouxville, nous sommes retourné à Falher où le lundi avant-midi nous avons fait une visite de chaque classe du couvent en compagnie du R. P. S. Lajoie, O.M.I., curé et de la Rév. Soeur Supérieure. Depuis l'assemblée du vendredi précédent où nous avions exprimé le désir de voir chaque classe du couvent se constituer en cercle de l'A. C. F. A., des idées avaient été échangées, ayant comme résultat, qu'à chaque classe nous faisions connaissance avec les officiers élus dès le matin. Lundi après-midi, toutes les classes, à l'exception de celle des plus jeunes, étaient réunies au sous-sol de l'église. C'était l'occasion du premier congrès de l'école de Falher, et les délégués se choisirent un exécutif central pour l'école.

Nous sommes certains que l'enthousiasme qui régna durant toute cette journée du lundi se continuera, car les Révérendes Soeurs se chargent de voir à ce que le travail et l'encouragement ne manquent pas. Nous sommes heureux d'offrir publiquement nos félicitations aux bonnes Soeurs et aux institutrices de l'école de Falher, de nous avoir permis d'amplifier un mouvement qui depuis déjà quelque temps s'annonçait si prometteur. Falher est donc le premier village à avoir un couvent qui est organisé en entier sous la bannière de l'A.C.F.A.

Donnelly. — Mardi après-midi, le 5 avril, nous arrivions à Donnelly, où avait lieu le soir l'assemblée régulière du cercle, à laquelle assistèrent environ 100 personnes. Après avoir disposé des questions de routine, nous donnions une conférence sur l'A. C. F. A. qui fut attentivement suivie et par les adultes et par les élèves du couvent qui assistaient accompagnés des RR. SS.

M. l'abbé J.-Léon Roy prononça ensuite un magnifique discours sur la nécessité d'appartenir à l'A. C. F. A. A la clôture de l'assemblée, une vingtaine de personnes s'inscrivaient comme membres de notre Association. Il y a déjà un très beau travail de fait à Donnelly et l'on se propose de continuer jusqu'à ce que chaque Canadien français fasse partie de l'Association.

Mercredi avant-midi, nous avions une entrevue avec les RR. SS. dans le but d'organiser l'école de Donnelly en avant-garde de l'A.C.F.A., et les élections des officiers des cercles eurent lieu dans l'après-midi même, où nous nous rendions dans chacune des classes accompagné de MM. les abbés Roy et St-Pierre, et de M. Ed. Cimon, président du cercle local de l'A. C. F. A.

Jeudi après-midi, le 7 avril, à 2 heures, tous les enfants de l'école étaient réunis dans la salle paroissiale à l'occasion du premier congrès de l'école et pour élire l'Exécutif central de l'école. Il y eut l'exécution d'un programme de chants par les élèves, l'élection des officiers, et discours prononcés par M. Ed. Cimon, prés. du cercle local, MM. les abbés Roy et St-Pierre, la Rév. Soeur Principale de l'école, M. Robert, membre de l'Exécutif local et par le sec.-gén.

Les enfants sont bien déterminés à faire tout en leur pouvoir pour assurer le salut de leur langue. Nous remercions M. le curé J.-Léon Roy qui nous a tant aidé à l'organisation de cette avant-garde et nous remercions aussi les bonnes Religieuses qui nous ont appuyé dans nos désirs, et ont consenti à prendre la direction du mouvement dans leur école. Nous espérons que les enfants garderont les bonnes résolutions prises durant ce congrès et que nous aurons l'occasion d'organiser une avant-garde dans chaque couvent de la province.

* * *

Jeudi soir, nous assistions à une assemblée de l'Exécutif du cercle local. A cette assemblée, les élèves de la classe supérieure, ainsi que l'Exécutif central de l'avant-garde du couvent assistaient. Plusieurs questions très intéressantes furent discutées pour le bien du cercle local et de l'A. C. F. A. en général.

* * *

Nous remercions les membres des cercles de Falher, Girouxville et Donnelly, pour la magnifique réception qui nous fut accordée à chaque endroit. Nous remercions ceux qui nous ont si cordialement donné l'hospitalité pour la cause, et cela gratuitement.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

L'épilogue d'un jubilé

Beau geste de S. E. Mgr P. di Maria

Nous lisons dans la "Semaine Religieuse de Montréal, numéro du 31 mars:

Les journaux nous ont appris dans le temps, avec quelle solennité et quelle cordialité les fêtes du jubilé sacerdotal de S. E. Mgr P. di Maria, nonce apostolique en Suisse et ancien délégué apostolique au Canada, ont été célébrées dans sa ville de Berne. Les autorités civiles, les ministres du gouvernement s'unissant au clergé et à tous les catholiques ont voulu, dans une entente magnifique, donner au représentant du Saint-Siège, sans doute, mais aussi à la personne si sympathique du Nonce un témoignage non équivoque de leur estime et de leur affection.

Mais ce que nous ne savions peut-être pas, c'est qu'il y eut tout un aspect canadien à ces fêtes de notre ancien et très affectionné délégué apostolique.

Son Excellence a reçu du Canada un certain nombre de cadeaux et d'offrandes. Et voici ce que, dans la délicatesse extrêmement touchante de ses sentiments à notre égard, Elle a voulu en faire. La lettre suivante va nous le dire.

* * *

Berne, le 22 février 1932.

A. M. J.-G. Bastien, P.S.S.,
Révérend Supérieur du Collège Canadien,
Rome.

Cher Supérieur,

Vous aurez peut-être appris que, à l'occasion de mon Jubilé Episcopal, célébré le 30 décembre écoulé, je reçus des Révmes Evêques, du Clergé, de nombreuses Communautés Religieuses du Canada et même de laïques beaucoup de bouquets spirituels et autres dons qui m'ont vivement ému, car, je ne m'attendais pas à tant de preuves d'affection et d'attachement de la part de ces bons Canadiens, d'autant plus qu'il y a six ans que j'ai quitté ce cher pays.

Ces différents dons et bouquets spirituels furent exposés dans un petit salon de la Nonciature Apostolique et, tous les visiteurs de cette surprenante exposition ont admiré la grande piété de ce peuple, qui, au prix de grands sacrifices a apporté, sur ce sol canadien, la parole de Dieu, la fit féconder par sa foi toujours vive et agissante, et rendit inébranlable sa profonde union avec l'Eglise catholique et romaine.

A tous ces beaux et multiples dons, ceux en argent étaient aussi bien nombreux et, maintenant, après avoir remercié de mon mieux les généreux donateurs, j'ai un désir dont la réalisation serait en faveur de l'Eglise canadienne et, en même temps, un petit témoignage impérissable de ma reconnaissance envers Elle.

Voilà pourquoi, je désire transmettre la somme de ces dons au Collège Canadien afin que, au moyen de la rente annuelle, on maintienne à perpétuité un élève provenant d'un diocèse du Canada. En son temps, j'indiquerai quel doit être cet élève.

Je vous prie donc de communiquer le contenu de la présente à votre Supérieur Provincial de Montréal afin qu'il accepte, pour son Collège, ma dite fondation d'une bourse et je me ferai un devoir de vous faire parvenir le montant.

Dans l'attente de votre aimable réponse, je vous présente, cher Monsieur le Supérieur, ainsi qu'à M. V.-J. Robin, P.S.S., économe, et à tous les membres du Collège, mes salutations affectueuses et mes sincères souhaits.

Votre tout dévoué en N.-S.
P. Di MARIA.
Arch. Nonce Ap.

* * *

Dans une lettre récemment adressée à un ami de Montréal, Son Excellence laisse entendre qu'il lui serait agréable de faire connaître aux catholiques de notre pays, ce qui suit.

1. Que S. E. Mgr P. Di Maria, Nonce Apostolique en Suisse, Ancien Délégué Apostolique au Canada, à l'occasion de son Jubilé Episcopal, fêté le 30 décembre dernier, a été vivement touché des différents dons et bouquets spirituels qu'il a reçus du Canada et qui lui ont permis de faire à la Nonciature Apostolique de Berne une petite exposition qui fut louée et admirée de tous les visiteurs.

II. Que le Nonce Apostolique a fait de son mieux pour remercier directement les donateurs et bienfaiteurs, cependant, il désire encore une fois, d'une manière solennelle et publique, exprimer à tous sa vive reconnaissance.

III. Que le même Nonce n'oubliera jamais cette manifestation religieuse et cordiale dont il fut l'objet à l'occasion d'une date unique et très importante de sa vie épiscopale, qu'il gardera toujours un doux souvenir de ses bons amis et du cher Canada et qu'il prie Notre-Seigneur de les bénir et de les combler tous de ses grâces de choix.

* * *

La Semaine Religieuse de Montréal est particulièrement honorée d'avoir été choisie comme intermédiaire pour faire connaître ce beau geste de Mgr di Maria et pour communiquer au public ses remerciements. Elle profite de l'occasion pour renouveler à l'auguste prélat l'expression de sa profonde gratitude et de sa respectueuse vénération.

LaSt-Jean-Baptiste à St-Joachim

Dimanche dernier M. le curé invitait les paroissiens à se rendre à la salle paroissiale pour prendre connaissance du plan élaboré par le comité relativement à la célébration de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, le 19 juin prochain.

Cette assemblée fut très nombreuse et très enthousiaste.

M. Julien, président du comité central, dit qu'il était heureux de constater la bonne entente qui règne parmi ceux qui s'occupent des préparatifs à cette fête. Il remercia les personnes qui ont bien voulu accepter les charges qui leur ont été confiées. Dès cette première réunion, les dons ont commencé à affluer, ce qui fait espérer que notre fête nationale sera célébrée d'une manière digne des citoyens de la paroisse Saint-Joachim.

Election d'officiers dans les cercles de l'A. C. F. A.

Les cercles qui ont nommé dernièrement leurs officiers pour 1932 sont les suivants:

Beaumont

Prés. d'hon., R. P. Gabourit, S. C. J.
Président, M. O. St-Pierre
Vice-prés., M. Joseph Goudreau
Sec.-trés., W. Wilfrid Royer.
Conseillers: MM. Albert Bérubé, Thomas Maltais, Charles Soucy, Paul Bernard, Arthur St-Pierre.

Morinville

Prés. d'hon., Mgr M. Pilon, P.D.
Président, M. Henri Desnoyers
Vice-prés., M. Ephrem Rousseau
Sec.-trés., M. Alfred Meunier
Conseillers: MM. Francis Rivet, Victor Picard, Alphonse Cardin, Georges Champagne, Adrien Sabourin, Hector Boissonneault.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

L'EDUCATION DE LA JEUNESSE

L'encyclique du Pape sur l'éducation a remis cette question à l'ordre du jour. C'est une des plus graves de toutes celles qui se posent actuellement devant la conscience des pères d famille. Et ils ne sauraient trop s'en occuper. Aussi faut-il louer les écrivains qui rappellent et précisent ce devoir. C'est ce que vient de faire un éducateur émérite, le R. P. Farley, C.S.V., supérieur du Collège de Joliette dans un article remarquable que publie le Messager Canadian du Sacré-Coeur — livraison d'avril. Citons seulement quelques lignes qui donneront le désir de lire l'article tout entier:

"L'éducation chrétienne sait plonger les enfants dans un "bain de réalité", aussi bien qu'elle sait les élever vers un idéal spirituel.

Cette oeuvre remarquable relève des parents. L'Eglise a maintes fois rappelé les droits imprescriptibles de la famille contre les empiètements de l'Etat. Mais l'Eglise elle-même garde son droit primordial de faire l'éducation des âmes, "non en vertu d'une concession humaine, mais en vertu du droit divin". Léon XIII redisait aux évêques canadiens ces grandes vérités dans l'encyclique AFFARI VOS: "De voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle." Toutefois n'allons pas exagérer les droits des parents, comme sont en train de le faire certains écrivains de notre pays. "Il ne suit pas de là, a dit Pie XI, que le droit à l'éducation des enfants soit chez les parents absolu ou arbitraire dans le domaine de la pédagogie ou de la technique de l'enseignement. Affirmer, comme on l'a fait récemment, que les parents ont la "grâce d'état" pour décider si la botanique cultive plus l'intelligence que le latin, c'est de la pure fantaisie! Que les parents voient donc "quels maîtres sont appelés" à donner l'éducation à leurs enfants, "quels préceptes de morale on leur enseigne, c'est leur droit comme leur devoir; mais que les parents s'avisent de pénétrer dans les écoles pour régler la discipline et les méthodes, voilà qui paraît abusif et déraisonnable. Il y a une part d'éducation qui ressortit aux parents, et une autre part qui appartient aux hommes de métier ou aux pédagogues.

"Tous doivent collaborer avec zèle dans l'oeuvre de l'éducation: l'Eglise doit guider; les parents doivent veiller et agir; et l'Etat doit protéger les droits de la famille tout en respectant le droit surnaturel de l'Eglise. Mais une fois les principes établis et l'organisation faite, les parents et les maîtres travailleront de concert. Quel triste spectacle de voir la famille et l'Etat se disputer l'enfant et en venir au jugement de Salomon; mais déplorable spectacle aussi que de voir les parents et les professeurs se contredire et se combattre.

"Les Canadiens français se glorifient avec raison de leurs familles nombreuses, comme ils se déclarent fiers, avec non moins de raison, de leur foi ou de leur catholicisme. Mais font-ils vraiment tout leur possible pour assurer à leurs enfants une éducation vraiment chrétienne? Sans parler de ceux-là qui, par snobisme ou par un intérêt mal compris, envoient leurs enfants dans les écoles anglaises et protestantes, tous ont-ils le souci de connaître et d'appliquer les principes de l'éducation virile et profonde que l'Eglise réclame en faveur de la jeunesse actuelle?"

Les regards des enfants

Les regards des enfants sont troublants de lumière,
Et laissent ébloui sous un ciel de clarté;
Ils éclairent de paix les ombres de la terre,
Et posent sur la vie un rayon de beauté.

Ils sont créés du feu de l'âme des ancêtres:
On y voit des bonheurs qui passeront demain,
Des chagrins inconnus, qui n'ont besoin, pour naître,
Que d'un jouet brisé sur le bord du chemin.

C'est le discret regard de quelque douce étoile,
Qui, devenant humain, se double dans leurs yeux;
C'est toute la sérénité qui se dévoile
Et remplit leur prunelle en descendant des cieux.

C'est toute la Tendresse, et toute l'Espérance
Qui se couche et fleurit sur leurs cils, c'est l'amour,
L'amour universel, qui naît et recommence
A composer en eux le miracle des jours.

Alice LEMIEUX.

Extrait de "Poèmes".

Petite et grande histoire

Il y a 98 ans, l'un des rares catholiques de Chicago, alors simple village, portait un nouveau-né au prêtre de passage. Le missionnaire s'appelait Badin: l'heureux père, Marc Beaubien, le nouveau baptisé, Alexandre Beaubien. Ce dernier vient de mourir, après avoir vu, près d'un siècle entier, l'immense progrès de la vraie foi dans la ville et le diocèse de ce nom.

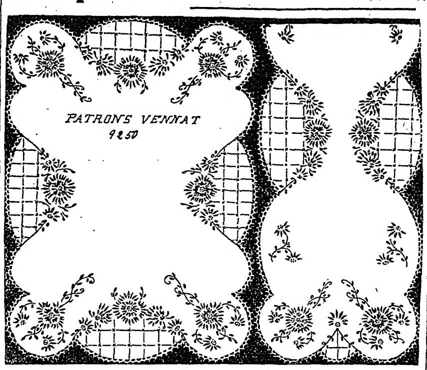
C'est bien l'histoire qui le démontre; Chicago doit sa naissance et son premier cachet catholique à d'humbles fils de notre race. La première église fut même élevé sur un terrain donné par Marc Beaubien. Et voilà les débuts d'une ville, aujourd'hui honorée de la pourpre cardinalice.

N'allez pas croire cependant que ces beaux gestes paraissent extraordinaires aux yeux des nôtres; non, les premiers habitants de la Reine du Michigan, presque tous issus de familles françaises de la province de Québec, n'auraient pas compris qu'il fallait agir autrement, passé la frontière, que dans la vieille province. Voilà pourquoi tout comme ils ne cessent de le pratiquer aujourd'hui sitôt établis en des terres lointaines, ils se hâtaient de demander un prêtre de séjour, lui offraient gratuitement le terrain pour l'église future et leurs bras pour y dresser le clocher où doit toujours chanter le coq gaulois. Au point qu'il serait peu téméraire d'écrire que notre peuple dépasse les espérances de l'Eglise, puisqu'il la force à le suivre sur des champs nouveaux de plus en plus nombreux. Cela, le démontrent nos établissements religieux du Nord-Ontario, du Grand Ouest, comme l'avance française catholique au coeur du Nouveau-Brunswick.

On ne peut pas, toutefois, en parlant de Chicago et de tout le pays des Illinois comme du bassin du Mississipi, ne pas rappeler qu'aux nôtres sont dues les premières croisades d'évangélisation. Les noms de Marquette, des PP. Gravier, Richard, Badin, Rosatin, Saint-Cyr, Dupontavice, Bruté (mort évêque) diront toujours la valeur de l'apostolat français en Amérique.

(Le Droit)

Les patrons Raoul VENNAT



No. 9250.—Riche dessin pour garniture de salle à manger ou de boudoir, comprenant un dessus de buffet de 18x54 pcs et un centre de 30x44 pcs. Chacun patron à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c chaque. Etampé sur bon coton jaune, dessus 50c, centre 70c, sur sateen noire ou toile naturelle chemin 90c, centre $1.05. Sur superbe toile écrue dessus $1.00, centre $1.25.

Courants gros bleu, petites marguerites jaunes à coeur brun, grandes fleurs de 3 tons de rose. Feuillages verts. Coton ou soie à broder 60c.

Catalogue de broderie 20c. Album de layette 15c.

Coupon de patrons VENNAT
13 AVRIL 1932

Ci inclus..................................pour patrons Nos.................
Nom ....
....
....
....

Nous n'avons pas à recommander les patrons Raoul Vennat. Ils sont connus. Un patron Raoul Vennat paraîtra chaque semaine dans notre "Page féminine."

Adressez vos commandes à la "Survivance"

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique 12c seulement l'abonnement par an.

Le montant doit accompagner la commande. Les patrons vous seront expédiés dans les quelques jours qui suivent.

Que seras-tu, mon enfant?

C'est la question qui se présente à toute mère qui contemple son enfant dans ses bras.

Mère, veux-tu une réponse?

Ton enfant sera ce que tu en auras fait.

Sera-t-il pieux?

Oui, si, dès que sa langue se délie, tu lui apprends à prononcer: Jésus, Marie, Joseph; si tu lui montres à offrir à son ange gardien, son coeur et ses actions de tous les jours.

Oui, il sera pieux si, par tes actions, tu lui enseignes une piété forte, agréable, et vivante; une piété qui l'engage à s'approcher souvent de la table du Seigneur.

Sera-t-il honnête et fidèle?

Oui, si tu lui inculques sans cesse la laideur du mensonge et de l'hypocrisie et la beauté de la vérité; si tu donnes à ton enfant l'exemple de la sincérité et de la fidélité, si tu agis, en toutes choses, envers lui et envers les autres, avec honnêteté et avec une âme droite.

Sera-t-il courageux dans la vie?

Oui, si tu lui ménages les flatteries et les aises qui affaiblissent le caractère; si tu excites en lui la passion du travail, si tu l'accoutumes à vouloir faire toujours le plus et le mieux possible; si tu lui inspires l'horreur du moindre effort; si tu le détournes des fréquents rafraîchissements et des collations; si tu l'habitues à la mortification à la table; si tu lui rappelles souvent ses devoirs et ses obligations d'enfant; si tu lui enseignes à puiser toujours ses forces dans la communion fréquente.

Sera-t-il fidèle citoyen et véritable chrétien?

Oui, si tu sais l'élever au-dessus du niveau commun, au-dessus de l'égoïsme; si tu lui enseignes comment faire le choix de son idéal de vie.

Inspire-lui le désir de la science et de la vérité afin que son âme soit pénétrée d'un noble sentiment. Enracine dans son coeur un profond amour de notre histoire, de notre langue, de nos moeurs, et coutumes de notre patrie. Mais surtout inspire-lui la probité, l'amour de Jésus-Christ et de son Eglise.

Toi-même, approche-toi souvent des sacrements, entraînant avec toi ton enfant, tout près de ce grand Dieu.

Que sera ton enfant plus tard?

Mère, c'est à toi-même de répondre.

(Traduit d'une revue polonaise)

P.-A. LAGACE,
Franciscain.

Le remède est là

Aimez-vous les uns les autres.

Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse.

Il n'y aurait pas de crise à l'heure actuelle si on avait pratiqué ces deux vieilles maximes.

Si on avait voulu du bien au voisin au lieu d'envier ses dépouilles, on ne l'aurait ni volé ni exploité.

Si on ne l'avait ni volé ni exploité, il aurait très vraisemblablement réussi à vivre lui aussi.

S'il avait réussi à vivre il aurait payé son propriétaire, ses fournisseurs, toutes les taxes légitimes; il aurait en un mot subvenu à ses besoins.

S'il avait réussi à subvenir à ses besoins, il n'y aurait pas à l'heure actuelle de "dole", ni d'aide au chômage, ni d'assistance publique, ni ces mille et une dépenses nécessaires qui affolent les gouvernements; la charité suffirait amplement à subvenir aux besoins des miséreux ordinaires.

Et s'il n'y avait rien de tout cela, quelle raison aurions-nous de nous inquiéter et de nous plaindre?

Mais la société souffre parce qu'elle est "désaxée".

Elle est "désaxée" parce qu'elle est déchristianisée.

A-t-elle assez souffert pour en être rendue à se frapper la poitrine et à dire: Je me lèverai et je retournerai vers mon père?

Cela ne paraît pas encore. Et pourtant le remède est là, pas ailleurs.

(L'Action Catholique).

LA CONFESSION DU DIABLE

Un bon prêtre de Cologne était occupé à entendre les confessions de ses paroissiens qui se disposaient à peu près tous à remplir le devoir pascal. Au milieu de ses graves fonctions, il vit entrer dans l'église et se mêler aux fidèles un robuste inconnu, à la figure sombre et basanée, qui évidemment venait de loin, car il ne ressemblait en rien aux chrétiens de la contrée. Cet inconnu ne se mit pas à genoux, il se tint debout fièrement pendant plus d'une heure, semblant attendre aussi son tour pour s'approcher du confessionnal. Son regard perçant faisait baisser les yeux à tous les pénitents; la sorte de satisfaction orgueilleuse qui animait son visage lorsqu'un des assistants s'avançait vers le prêtre se changeait en stupéfaction quand il voyait le confessé se lever absous. Le prêtre était intrigué. Mais il recueillait toute son attention aux devoirs de son ministère auguste. Quand tous les paroissiens furent expédiés, l'étranger fit quelques pas raides et se trouva devant le curé qui, à son poste, semblait l'attendre.

—Vous voulez vous confesser, mon frère? dit-il.

—Oui, répondit l'inconnu d'une voix rauque.

—En ce cas, mettez-vous à genoux.

L'inconnu fit un mouvement qui contracta singulièrement ses traits et répondit:

—C'est ce que je n'ai jamais pu faire.

Et, en disant ces mots, ses paroles avaient quelque chose du sifflement d'un serpent. Le curé, pensant qu'une infirmité faisait empêchement à ce pauvre homme, le pria de se courber seulement un peu vers le grillage et de dire son Confiteor.

—Impossible encore, dit le pénitent, je ne le sais pas.

—Qui êtes-vous donc?

—Ce que vous voyez.

—Votre nom?

—Mettez que je n'en ai pas.

—Votre pays?

—Vous ne pouvez pas le connaître, le soleil ne l'éclaire pas.

Le bon curé se demandait si ce n'était pas là un de ces pauvres êtres qui habitent le pôle Nord, un Lapon, un Esquimau; il savait que ces pays redoutables étaient plongés dans les ténèbres matérielles et aussi dans les ténèbres spirituelles. Il se sentit ému de compassion et savourait le plaisir de sauver une âme rachetée du sang de Jésus-Christ. Néanmoins, un nuage mystérieux obscurcissait probablement ses esprits; car il ne songea pas à lui demander ni s'il était baptisé ni s'il était chrétien. Peut-être comprenait-il aussi que ces questions étaient inutiles à un homme qui disait n'avoir pas de nom et qui ne savait pas son Confiteor. Il se mit donc à l'interroger sur les sept péchés capitaux, avant d'entamer les offenses qui s'attaquent aux commandements de Dieu. L'inconnu avoua des péchés si énormes, tant d'homidices, tant de brigandages, tant d'impuretés, tant de crimes si monstrueux enfin, que le prêtre, saisi d'effroi à la vue d'une conscience si pleine, s'écria:

—Mais, mon pauvre frère, quand vous auriez vécu mille ans, si votre confession est sincère, vous auriez eu à peine le temps de commettre toutes ces abominations.

—Aussi, ai-je vécu plus de mille ans, répondit l'inconnu, et je ne vous ai pas encore déposé la moitié du fardeau qui me pèse.

—Alors, qui êtes-vous donc? reprit le prêtre épouvanté.

—Hélas! répliqua le pénitent, un être misérable et misérable sans mesure; je suis un de ces anges qui sont tombés avec Lucifer.

Le prêtre recula de terreur.

—Et quel fruit espériez-vous de la confession? dit-il.

—Un très grand. J'ai remarqué que tous ceux qui allaient à vous pliaient la plupart sous le poids de divers péchés. J'ai vu passer des péchés très graves, des péchés très honteux, et malgré leur énormité, quand vous les aviez absous, je voyais ces péchés disparaître, les âmes des confessés remises en grâce et toutes ces bonnes gens en état de posséder l'éternité bienheureuse, après quelque peu de purgatoire. L'espoir de participer à leur bonheur m'a séduit et j'ai voulu faire comme eux.

Le bon père, bien surpris, garda quelques instants le silence: Dieu pardonne au repentir et à l'humanité, se dit-il; nous donnant le pouvoir de lier et délier, Dieu n'a exclu personne.

—Eh bien! reprit-il en s'adressant au démon, votre démarche est une faveur que Dieu vous a faite. Mais l'absolution que vous cherchez n'a de valeur que moyennant une pénitence acceptée. Si vous voulez remplir sincèrement celle que je vais vous imposer, toutes vos fautes pourront sans doute vous être remises.

—Oh! je suis prêt, répondit le démon; et pour vous prouver que rien ne me paraîtra trop dur, je vous citerai ce que répondit dernièrement, dans ce diocèse même, un de mes compagnons d'exil à un exorciste qui lui demandait s'il ne regrettait pas son ancien état de gloire. "Qu'on imagine pour moi les plus affreuses tortures, qu'on élève de la terre au ciel une colonne de fer et de feu armée de lames tranchantes de tous les côtés; qu'on me tire ensuite du haut en bas de cette colonne jusqu'au jugement dernier; je me soumets à ce supplice pour regagner le ciel que j'ai perdu". J'accepte aussi cette pénitence et pis encore s'il le faut, pour regagner le ciel.

Le curé, très ému et très édifié, se dit alors: A un tel repentir, il faut opposer la miséricorde.

—Mon frère, reprit-il, Dieu est plein de bonté. Je ne vous imposerai pas les affreuses expiations que vous êtes disposé à subir. Votre bonne volonté vous épure, si elle est sincère. Vous n'aurez donc qu'une pénitence très douce. Pendant un an, vous vous prosternerez trois fois chaque jour vers l'Orient et vous direz: **Mon Créateur et mon Dieu, je suis un misérable; je me repens de vous avoir offensé; pardonnez-moi, mon Dieu: Vierge Marie, priez pour moi.**

Le démon resta muet.

—Eh bien? reprit le prêtre.

—Eh bien! dit le diable en relevant bien haut la tête, m'humilier devant Dieu est un châtiment que je n'accepte pas. Je chercherai un autre confesseur!

Et soudain il disparut au milieu d'un jet de flamme qui laissa dans l'église une odeur de roussi.

Lucien DUREZE.

Peuple tout à son bonheur

Pour se guérir d'une mélancolie toute orientale, un visir ordonna qu'on lui rapportat la chemise d'un homme heureux. On découvrit ce phénomène, mais l'histoire ajoute que ce mortel n'vait pas de chemise.

Les temps ont marché vite, depuis...... Les forêts de l'Inde ont gardé, dix mille ans, paraît-il, obstinément caché aux yeux de l'étranger, tout un peuple heureux, peuple connu sous le nom poétique de "peuple des feuilles". Hâtons-nous d'ajouter que la chemise est inconnue chez ces bonnes gens, tout comme l'alcool, Babe Ruth, Capone, les armes à feu, le brigandisme, les gaz méphitiques, le brigandage chicagoéen, les grèves, la parlotte de Genève, la gomme à mâcher, le jazz et la radiofolie. Ils ne savent pas davantage que notre siècle s'en va à tous les diables, par le débraillé des moeurs, la lâcheté des opinions, la paresse des élites, la veuleries d'en bas, les fausses médecines qui ont tué Rome païenne. S'ils se tuent, ce ce n'est certes pas d'après toutes les règles de la science; ils n'ajoutent pas, comme nous orgueilleux civilisés, l'élégance dans la brutalité. Il leur sera beaucoup pardonné pour avoir recherché le bonheur dans la vie sans passions ni désirs. La civilisation moderne aurait besoin de quelques paysans du Danube ou de quelques enfeuillés du Gange.

(LE DROIT).

Les sandwiches

Sandwiches au poulet. — Se font avec du poulet haché et une bonne sauce blanche, ou comme suit: hacher le poulet, couper fin du céleri tendre, assaisonner de poivre et sel, ajouter noix hachées et mayonnaise, pour que le mélange s'étende bien sur du pain beurré qu'on coupe ensuite en doigts.

Sandwiches à la viande. — Hacher langue, jambon, lard ou veau cuits froids. Ajouter beurre fondu, jus de citron, un peu de moutarde, assaisonnement, céleri ou concombre haché au goût. Toujours étendre le mélange sur le pain avant de le couper en tranches très minces. Ne jamais couper la croûte avant d'avoir étendu la couche de viande sur le pain. Se servir d'un couteau bien affilé pour ne pas déchirer les tranches.

———oOo———

Des revenants

Ponpin reçoit d'un ami fidèle 25 louis que cet ami lui devait depuis plus de vingt ans.

—Eh bien, lui dit quelqu'un voilà des revenus sur lesquels vous ne comptiez plus?

—Des revenus? dit Ponpin; ce sont des revenants!

Une bien bonne

Deux athlètes mexicains discutent sur leurs capacités respectives à voir et à entendre. L'un d'eux dit: "Vois-tu la grange qu'il y a tout là-bas?"

"Oui."

"Peux-tu voir la mouche qui se promène sur la couverture?"

"Non, mais j'entends craquer les bardeaux à tous les pas qu'elle fait," réplique le second.

Au bureau de poste

Une brave paysanne se présente au guichet et demande un timbre pour Québec. On lui donne un timbre de deux sous, qu'elle considère avec une certaine méfiance. Puis s'adressant à l'employé:

—C'est-y bien pour Québec, au moins?

—Parbleu!

—Ah! c'est que, voyez-vous, j'en ai acheté un hier pour Sorel, et il était de la **même couleur.**

Adressez-vous à saint Pierre

Une jeune fille se présente chez un grand impressario de cinéma, sollicitant de lui un engagement.

—Avez-vous déjà fait du cinéma, Mademoiselle, lui demande-t-il?

—Non, Monsieur, répond-elle ingénuement; mais tous mes amis me disent que j'ai une voix angélique, que je joue divinement de la harpe, et que j'ai un visage de séraphin.

—Alors, Mademoiselle, vous perdez votre temps en faisant du cinéma: pourquoi ne vous adresseriez-vous pas plutôt à saint Pierre?

Pour la belle-mère

—Ca fait la troisième fois que la mère de ma femme est mordue par votre chien.

—Et vous venez me demander de le faire abattre?

—Dieu m'en garde! je voudrais vous **l'acheter.**

Chasseur

Berlureau qui vient de se faire délivrer un permis de chasse, rentre chez lui plein d'ardeur.

—Maintenant, dit-il à sa femme, il ne me reste plus qu'à me procurer un bon fusil......

—Un fusil? Mais tu as celui de l'année dernière.

—Il est insuffisant; il me faut un fusil sérieux, pour la grosse bête....

—C'est cela: pour **te** blesser.

Etymologie

Le nez dans ses livres, P'tit Pierre étudie. Tout à coup il demande à sa mère:

"Qu'est-ce qu'un millénaire, dis, maman?"

"Pauvre chou, je n'ai jamais entendu parler de cela. Informe-toi donc à ton père; il doit savoir ce que ça veut dire, lui."

"Oui," répond le père. "C'est la même chose qu'un centenaire, mais seulement avec **plus de pattes."**

———oOo———

Lisez et faites lire *La Survivance*

Livres nouveaux

Une grande femme
Une sainte vie

Je viens de lire "Une disciple de la Croix",

C'est un bon livre, écrit honnêtement, intéressant au point de se faire lire d'un trait, et qui fait du bien.

Il s'agit de la vie et des oeuvres de dame Marguerite d'Youville, fondatrice des Soeurs de la Charité, de Montréal.

Oeuvres importantes, utiles, fécondes, dont les succursales, de nos jours, couvrent le continent nord-américain.

Vie sainte, et donc héroïque, à base de souffrances, de mortifications pour soi-même, remplie de prévenance, d'affabilité, de bonhommie à l'égard des miséreux surtout.

"Une disciple de la Croix" raconte l'histoire très attachante d'une pensionnaire sage et studieuse, d'une jeune fille avenante mais réservée, toujours digne et toujours aimable, d'une épouse malheureuse, mais saintement fidèle, d'une mère de famille modèle, d'une fondatrice d'oeuvres, à la vie continuellement faite de tracas, d'embûches, de calomnies à endurer, de canaillerie à déjouer, même de pétitions à annihiler.

Et la mort de Mère d'Youville?......

Prenez le volume, lisez, et voyez s'il fut une douleur semblable à la douleur des pauvres et des orphelins, le 23 décembre 1771.

Quelle vie! Et que de leçons! La seule énumération de ses activités dans les différentes conditions de son existence, épouvante presque les âmes timides de notre temps.

Cette femme a prié, elle a travaillé, elle a souffert. Et tel est le secret des vies utiles, tel aussi le secret des Oeuvres qui doivent durer.

Prier, c'est-à-dire faire de sa journée une élévation constante de son coeur vers Dieu. Union à Dieu, l'intimité avec Dieu, source de patience de courage et de paix.

Travailler, ne pas faire mentir l'expression du rude labeur de la vie. Travailler sans cesse, jusqu'au bout, jusqu'à l'épuisement, pour les Oeuvres, pour les âmes, pour Dieu. Tant de gens passent leur temps à jouir, ou à encaisser de l'argent! Les fils de la lumière sont-ils moins zélés que les enfants de ténèbres?

Et souffrir. Oui, souffrir! C'est le lot commun des âmes fortes, car "elles seules cultivent les sentiments profonds", par conséquent sont susceptibles d'endurer des souffrances et de porter des croix. Et mère d'Youville a été méprisée de la foule qu'elle voulait aider, calomniée des hommes et de jeunes gens de mauvaises moeurs, auxquels elle arrachait de tristes victimes, suspectée, même, de gens qui auraient dû la protéger et qui lui faisaient de la peine.

Elle a souffert tout cela, et bien d'autres coups encore. Mystère de la souffrance, par quoi Dieu affine et fortifie les âmes qu'Il veut à Lui. Mais, c'est la récompense, au bout du chemin, et le Révérend Père Leroy écrivait avec justesse: "La croix est un bienfait de Dieu; elle vous rapproche de Lui, et monter au calvaire c'est s'élever vers le Ciel."

A l'instar du poème de Job, "Une disciple de la Croix" prêche noblement, (et sans endormir, ni ennuyer!) la nécessité de la souffrance et la récompense éternelle.

Je sais des âmes, jeunes mais déjà attristées par le poids de peines longues et cruelles, je sais des âmes affligées à qui ce livre fera un bien incalculable.

Les Révérendes Soeurs de la Charité de Québec ont donc accompli une belle et bonne action en publiant ce volume, dont je félicite l'auteur, et auquel je souhaite une large et bienfaisante diffusion.

Pierre GRAVEL, Ptre.
Directeur de l'O.D.J., de Thetford-les-Mines.

P. S. — Ce livre est en vente à la "Survivance", Prix $0.75.

—oOo—

Saint Roch
Histoires et Légendes
PAR
Abbé Maurice Bessodes

L'histoire de saint Roch n'avait pas encore été écrite de la façon vivante qu'on demande aujourd'hui même aux Vies des Saints. Voici ce qui est fait et bien fait. L'on en jugera par les appréciations extraites des articles de quelques critiques français.

De l'**Eclair** de Montpellier: "L'abbé Bessodes dépouille les documents, met au point les légendes, restitue à la tradition séculaire la part qui lui revient. Le livre de l'abbé Bessodes, documenté, instructif, vivant, est certainement l'étude la plus complète sur la vie de saint Roch".

La **Croix** de Paris estime que l'auteur s'est parfaitement servi des trop rares données de l'histoire et qu'il a fait oeuvre parfaite de psychologue.

De la **Vie Catholique** de Paris: "Il serait difficile de mieux sonder cette âme si héroïquement charitable et de mettre mieux en relief la figure et la vie du Saint Pèlerin".

De la **Revue des Lectures** de Paris: "Présenter la physionomie traditionnelle d'un saint éminemment populaire en de larges fresques brossées à grands coups de pinceau, puis discuter ce qui appartient à l'histoire ou demeure aux domaines merveilleux des légendes: voilà ce que l'auteur se propose. Double but parfaitement atteint. Lecture facile et profitable.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

Comment Michel Toutant a perdu $1199.00 pour ne s'être pas abonné à la "*Survivance*"

Pour vous raconter la chose en raccourci, je vous dirai que l'an dernier ou plutôt l'automne dernier, invitation des plus polies était faite aux abonnés de la "Survivance" de renouveler leur abonnement et même on demandait de faire part de cette invitation aux parents, voisins et amis.

Or, sur ce Ti-Pit Gavin qui a pour voisin Louis Rollin, ne voulut pas entendre raison avec son vis-à-vis, prétextant qu'il vivait pareil, que c'était deux piastres de plus dans sa poche chaque année, etc., etc.

Or voici que la semaine d'après, son voisin Rollin lui demande s'il avait lu l'article si intéressant sur la Survivance, à propos du marché du grain, de la hausse probable, des conseils à suivre en ce cas, etc.

Sur la réponse négative de Michel, Rollin en profita pour lui donner une dernière ronde patriotique, espérant bien cette fois l'amener à payer son abonnement...... Vois-tu, dit Rollin, si tu avais été abonné, tu aurais été au courant, tu aurais pu comme nous empocher quelques vingt dollars de plus sur telle vente, tu aurais joui, toi et ta famille de même, en lisant cet article et combien d'autres aussi intéressants et instructifs, etc.

D'ailleurs je te dis ces choses sans arrière-pensée, car je ne suis pas un des actionnaires du journal, ni chargé de le défendre, ni payé pour le propager, mais je crois faire une oeuvre patriotique, nationale et même religieuse en restant toujours fidèle abonné...... c'est mon affaire et ce devrait être la tienne aussi...... affaire d'affaires simplement, si le reste ne te dis rien.

Or veux-tu savoir ce qui est arrivé l'autre semaine à Michel Toutant dit Lanturlu, qui lui aussi ne voulut point s'abonner à la "Survivance" et même se permettait de tempêter contre ceux qui écrivent contre les collecteurs, contre les annonceurs, etc....... Tu le connais aussi bien que moi, tu sais que c'est un ménager, un gratteux, un baise-la-piastre!!

Pour ne pas payer deux piastres par année pour un abonnement au journal local, il l'envoie chercher le lendemain que le postillon est passé, chez son voisin les Landreville et comme les Landreville sont du bon monde et de service, ils le lui passent......

Or vers 5 heures de l'après-midi, un jeudi, Michel dépêche son p'tit Louis qui a bientôt 13 ans quérir le journal, chez les Landreville. En traversant la ravine, v'la t'y pas que Ti-Louis frappe un nid de guêpes et des méchantes aussi...... tu comprends s'il se débattait et s'il criait, le pauvre innocent pourtant.

Son père, attiré par ses cris déchirants, court à toutes jambes en bas de la côte; dans sa course vertigineuse, il n'avait pas vu la clôture de fil barbelé, si bien qu'il se lance à fonds de train en travers, arrache trois pagées de clôture, fait la culbute et comme résultat immédiat, s'enlève quatre livres de viande dans son anatomie!!! en plus sa paire de pantalons!

Les vaches, elles, dans le clos, entendant ce tintamarre et apercevant la clôture par terre, prennent le large la queue sur le dos et bonjour Michel. Pendant ce temps, la mère Michel, à la maison, qui achevait une belle brassée de beurre de 5 gallons de crême, avait eu comme un pressentiment du malheur qui venait de fondre sur son autre moitié conjugale en même temps que sur sa progéniture, ludovisienne N'écoutant que son courage, elle part d'une raideur au secours de Ti-Louis et de son mari qui tous deux criaient comme des forcenés. Dans sa précipitation, elle accroche son tablier dans la manivelle du moulin à beurre et vlan! toute la crême est répandue par terre, gaspillée à demeure...... Voulant gagner du terrain et du temps pour arriver plus vite, elle s'inventionne de sauter pardessus un petit fossé plutôt que de passer par le pont...... de sorte qu'elle reste sur le cant!

Pendant ce temps-là aussi, Ti-homme, le bébé,, qui approche ses trois ans, pleure à fendre l'âme, tout seul dans la maison et surtout parce qu'il aperçoit la crême répandue presqu'en entier dans la boite aux chats qui se trouvait juste vis-à-vis. Sans demander permission à personne, puisque personne n'y était, et mû par un sentiment de "félinopathie" propre à cet âge, Tihomme, dis je, arrache à une noyade certaine autant que "sûre", les trois petits chats en les transportant en toute diligence sur le tapis de Turquie de la grande salle......

Et Philomène donc! la grande fille qui voulait à tout reste marier l'homme engagé, Philémon...... malgré le consentement des parents...... profite de la circonstance de leur absence et file avec Phil...... Dans leur hâte, en passant à côté de la remise, ils renversent une couveuse et font éclore 5 douzaines de poulets 15 jours avant le temps......

En passant par la petite barrière pour gagner la rivière, ils oublient de la refermer...... et les veaux qui attendaient leur pitance depuis une bonne demi-heure, sortent de leur enclos, s'en vont "varnailler", sentir partout autour de la maison, mais ne trouvant rien de quoi étancher leur soif et leur faim, ils se dédommagent en attendant, en chiquant 5 queues de chemises étendues sur la corde à leur portée......

Et voilà comment Michel Toutant pour n'avoir pas voulu s'abonner au journal la "Survivance", l'automne dernier, a perdu les choses, effets et personnes suivantes. D'abord Ti-Louis, par la piqûre des guêpes, est devenu la figure comme un moule à plombs, par conséquent inmarriable, $50.00. Le père Michel, perdu une paire de salopettes ou pantalons "overall" d'une valeur de $3.00 et a dû payer $75.00 pour se faire "overhauler", $78.00. La femme de Michel a dû rester alitée pendant un gros mois et il lui en a coûté $200.00 pour se faire "déhancher", sans compter son ratelier qui lui avait coûté $150.00, perdu à tout jamais, introuvable à la dernière nouvelle, $350.00. Le tapis de Turquie dans la grande salle sur lequel tapis reposaient les minous remplis de crême, ledit tapis gaspillé à demeure, inserviable, valeur $95.00. Cinq gallons de crème à $3.00 le gallon dans le temps, $15.00. La traite des vaches laitières, traite du soir et du matin, les voisins ayant couru après une partie de la nuit pour les ramener au clos, $10.00 Les poulets éclos trop tôt, $25.00. La fille Philomène, désertée avec Phil.... ils filent encore!.... perte irréparable, disons $100.00. L'homme engagé, pour dérangement et services non rendus, $25.00 Et les queues de chemises, donc!

Si donc Michel Toutant du commencement, s'était abonné à la "Survivance" dans le temps, il aurait épargné pour $1199.00 au moins sans compter le temps perdu, les souffrances morales et physiques, les inconvénients survenus dans le temps et plus tard.

Voici comment se répartit la facture ou le bill, qui amène le montant de onze cent quatre-vingt-dix-neuf piastres...... et zéro cent.

Ti-Louis, immariable	$500.00
Michel T. overall- $3.00 overhaulage, $75.00	78.00
La mère Michel, déhanchage ..	200.00
Son ratelier	150.00
Tapis de Turquie gaspillé à demeure	95.00
5 gallons de crême à $3.	15.00
Traite des vaches, soir et matin	10.00
Poulets éclos trop tôt	25.00
Philomène, la grande fille	100.00
Philémon, l'homme engagé	25.00
Queues de chemises, raccommodées et rapiécées	1.00
	$1199.00

Et pis, c'est comme ça, mon vieux. Es-tu décidé de prendre un abonnement maintenant? Tiens, l'adresse est: Edmonton, Alta, 10010, 109e rue.

"ABONNE".

—oOo—

Double emploi

Au pied d'une côte, un vieux fermier est là tout penaud à côté de son cheval rendu à bout.

"Qu'y a-t-il, demande un passant.

"La picasse ne veut pas monter."

"Frottez-lui de ce liniment!"

Le liniment appliqué, le cheval file et brûle la côte.

"Vite, frottez-moi à mon tour," crie le fermier. "Il faut que je rattrape cet animal!"

Marie Madeleine
La sainte amante de Jésus
PAR
Abbé Maurice Bessodes

Sainte Marie Madeleine a eu déjà de fervents panégyristes, dont Lacordaire est le plus illustre.

Nul cependant qui l'ait suivie sans intermittences depuis le berceau jusqu'à la tombe; nul qui ait fouillé sa vie et son âme comme le fait l'abbé Maurice Bessodes, auteur très estimé de la Vie de Saint Roch.

S'aidant de toutes les données évangéliques, talmudistes, profanes et traditionalistes, l'auteur a reconstitué sans trace de fatigante érudition la vie héroïque de l'Amante de Jésus. Au cours de cet ouvrage, l'âme de Marie-Madeleine se révèle successivement curieuse, inquiète, satisfaite, adoratrice, apôtre, pénitente, contemplative.

Le style, élégant, chatié, imagé, ramassé, n'exclut ni l'émotion, ni la poésie, ni même l'admiration.

Les âmes troublées, les pécheresses, les adoratrices trouveront à le lire plaisir et profit.

P. S. — Ces deux derniers livres sont en vente aux bureaux de la "Survivance". Prix $0.45.

Lutte pour le français dans l'Ouest canadien

Un article de la "Revue des Deux Mondes"

Par ROBERT RUMILLY

(Suite et fin)

Au lendemain de la guerre

En 1918 fut supprimé dans la Saskatchewan l'enseignement des langues étrangères. Le français compris. Comme s'il était, protestent les Canadiens français, une langue étrangère au Canada! Leurs commissaires d'école obtinrent la concession d'une heure par jour de français. En outre, il était permis de se servir de notre langue, pendant la première année de cours, comme langue de communication, c'est-à-dire pour demander ou donner des explications. Sur l'anglais reposait néanmoins toute l'éducation scolaire.

Toutefois, là où les Canadiens français étaient en minorité, on leur accordait des écoles séparées: ce qui aboutissait à ce résultat paradoxal qu'ils étaient mieux traités dans ces districts que dans ceux où ils étaient en majorité. Si, dans une classe de quarante élèves par exemple, il y a trois petits Canadiens anglais et trente-sept petits Canadiens français, les parents de ceux-ci doivent entièrement se plier aux désirs, aux fantaisies, aux réclamations des parents de ceux-là.

N'oublions pas que dans cette affaire le catholicisme et la langue française sont alliés. Dans les écoles publiques, on n'eût pas fait la moindre observation à une institutrice dont la jupe eût été ultra-courte, ou le corsage ultra-décolleté mais on n'admet les religieuses que dépouillées du costume de leur ordre, en habits de veuves.

C'était tout de même mieux que rien, théoriquement. C'était la reconnaissance du principe. Après l'anglais, très loin il est vrai derrière lui, le français se voyait accorder certains privilèges. En pratique, il était quasi impossible de tirer parti de la loi. Pour les raisons suivantes: il n'y avait pas d'institutrices de langue française, ni d'ailleurs d'écoles normales bilingues. Il n'y avait pas de programme pour l'enseignement du français, ni de diplômes pour le sanctionner. Enfin les examens avaient lieu exclusivement en anglais.

Mais les Canadiens-français de la Saskatchewan sont têtus; ils décidèrent qu'aucune force au monde ne les empêcherait de faire donner à leurs enfants une éducation française. Habitués sur leurs terres à se débrouiller eux-mêmes, ils sont en outre réalisateurs, et voici ce qu'ils ont fait.

Ils ont fait venir, ces cultivateurs, à leurs frais, et à leurs grands frais, des instituteurs et surtout des institutrices de la province-mère. (De Québec à la Saskatchewan, il y a trois jours de chemin de fer.). Pour ne pas donner l'éveil, ils fondèrent à cet effet une association à fonds perdus, à raison sociale anodine, l'"Association inter-provinciale". Souvent, après un, deux ou trois ans, les instituteurs se mariaient sur place, et il fallait les remplacer à nouveaux frais. Le chef des Franco-canadiens de la Saskatchewan, M. Raymond Denis, a coutume de déclarer: "Je ne le regrette pas. Lorsque dix ans après, je rencontre une de ces institutrices entourée d'une demi-douzaine de bambins, je me dis: "Voilà des petits Canadiens qui ne coûtent pas trop cher."

Ils élaborèrent, ces cultivateurs, un programme commun pour toutes les écoles. Ils organisèrent, d'autre part, pour tenir en haleine les professeurs, des congrès pédagogiques où sont traitées les questions de méthode et de programme. Et pour tenir en haleine les écoliers, des examens et des concours de français (grammaire, dictée, composition française, et même littérature). Les résultats de ces examens sont attendus avec impatience, et publiés par **le Patriote de l'Ouest.** Des diplômes et des prix sont donnés, en grande solennité, à l'occasion des fêtes paroissiales. Cette année 2,500 élèves ont participé à ces concours devenus l'événement capital de l'année scolaire. L'émulation est magnifique; les diplômes sont encadrés, et accrochés en place d'honneur au mur de la salle à manger **familiale. C'est un véritable ministère officieux de l'Instruction publique**, que nos frères et cousins de la Saskatchewan, ont créé, prévoyant jusqu'à la surveillance des examens, jusqu'à la papeterie pour les examens Ils font aussi des inspections, et demandent aux écoliers: "Que préférez-vous apprendre, mes petits enfants, l'anglais ou le français?" Avant le réveil de cette dernière décade, il arrivait que des élèves répondissent: "L'anglais, monsieur, c'est plus facile." Aujourd'hui, toute la classe debout s'écrie sans faute: "Le français, monsieur, c'est notre langue!"

La situation actuelle

Mais voici que ces résultats inquiètent ceux qu'il faut malheureusement appeler l'adversaire. Le gouvernement a supprimé deux facilités importantes: l'emploi du français comme langue de communication, et l'équivalence des diplômes pédagogiques avec la province de Québec.

A la première de ces mesures, interdisant même l'étude ou la récitation du catéchisme en français, nos Canadiens répondent simplement: "Nous avons toujours prié en français; nos enfants, comme nous, prieront en français." Pour parer à la seconde mesure, qui tarit le recrutement des institutrices de l'Ouest dans la province de Québec, il n'y a guère qu'un moyen efficace, définitif: former des institutrices bilingues dans la Saskatchewan. Pour cela, donner des bourses aux filles de fermiers qui manifestent des dispositions. On voit encore quels sacrifices pécuniaires s'imposent les Canadiens-français de l'Ouest.

Incontestablement, ils sont brimés. N'ayons pas peur des mots: ils sont persécutés. Il arrive encore que des enfants soient réprimés, voire punis, pour s'être, en récréation, parlé en français. Les vieilles chansons de France populaires au pays canadien: "Alouette, gentille alouette...." ou bien: "A la claire fontaine......" sont bannies, dans l'Ouest, dans des préaux d'école. Une institutrice canadienne-française, et un enfant de cinq ans qui n'a jamais entendu parler au foyer que le français, n'ont pas le droit de s'adresser la parole dans leur langue commune, en dehors de l'heure de français.

Les groupes français de la Saskatchewan atteignent 45,000 âmes. Ils ont, si singulier que cela puisse paraitre, l'appui d'un nombre égal d'Allemands catholiques. Et celui, non moins sûr, de quelques groupes irlandais. Ils n'en sont pas moins noyés dans une population cosmopolite de 850,000 personnes.

En outre, ils sont maintenant ruinés. Ils ont eu, il est vrai, des années de belles récoltes, où le blé se vendait cher. Mais leurs revenus étaient vite absorbés par les paiements qu'il leur restait à faire sur leurs frais d'installation, et par les six, huit ou dix enfants de chaque ménage. Quand il y avait du surplus, ils l'investissaient en une nouvelle terre, ayant gardé au coeur l'ambition de tout bon paysan français: arrondir son domaine.

Mais le blé est tombé au quart de son ancien prix. Et d'ailleurs ils n'en ont presque plus, ayant subi deux années consécutives d'absolue sécheresse. Circonstance particulière, qui aggrave pour eux la dépression économique universelle. Dans le sud de la province, où la sécheresse a été la plus implacable, on doit envoyer les troupeaux à plusieurs centaines de milles au nord, afin de leur trouver du fourrage.

Dans ces conditions, comment donner des bourses et des prix, faire des inspections, organiser des concours, soutenir un journal?

Pourtant ils ne sont pas découragés. Les soixante mille Français restés sur les rives du Saint-Laurent, au lendemain du traité de Paris, sont devenus, au nombre de plusieurs millions, le grand peuple de Québec. Les quarante-cinq mille Franco-canadiens de la Saskatchewan sont de la même chair et du même sang. Ils feront la même chose. Jusqu'à ces temps derniers, à chaque nouveau berceau canadien-français, on opposait un immigrant anglais ou susceptible de s'anglifier. La crise économique a fait arrêter l'immigration.

Appel à la province de Québec

Les Franco-canadiens de la Saskatchewan ne sont pas découragés. Tout de même, après quinze ans d'une lutte de tous les jours, ils appellent à l'aide pour la première fois, pour passer la crise. L'enjeu est l'esprit et l'âme de dix mille petits enfants de notre race.

A une époque où l'on s'émeut facilement en faveur des minorités opprimées, qu'elles soient irlandaises, arméniennes ou israélites, il nous a paru bon de rappeler au public français l'existence et les luttes actuelles de cette minorité française. Ces gens-là, ces indomptables, ces héros, qui s'obstinèrent à parler notre langue et à conserver l'essentiel de nos traditions, sont nos frères.

Robert RUMILLY.

—oOo—

Devinette

D. — Pourquoi les voleurs les plus adroits sont-ils ceux qui tombent le plus facilement du monde entre les mains de la police?

R. — Parce que la police connait plus spécialement leur adresse.

—oOo—

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français
de l'Alberta

L'oeuvre néfaste de la franc-maçonnerie

La situation espagnole n'est pas bien connue à l'étranger — Moment grave dans la péninsule ibérique.

Madrid. — La situation réelle de l'Espagne n'est pas bien connue à l'étranger. Cela s'explique facilement quand on réfléchit au fait que les journaux espagnols ne peuvent pas critiquer l'oeuvre du gouvernement sans risquer de voir leur publication suspendue et que, d'autre part, les journalistes étrangers voient les choses superficiellement ou se laissent impressionner par les milieux officiels.

Le moment que traverse la péninsule ibérique est, en réalité, des plus graves.

Quand, le 13 avril de l'année passée, MM. Alcala Zamora, Miguel Maura, Maranon Besteiro, Unamuno prirent, en une heure de crise, la responsabilité du pouvoir, ils ne pouvaient imaginer la période d'angoisse qui allait commencer pour l'Espagne et pour eux.

Une constitution accordant à tous les citoyens espagnols les mêmes droits et cependant approuvée, spécialement dans ses principaux articles, par moins de la moitié des élus.

Une situation générale s'aggravant de jour en jour en raison de l'impéritie de plusieurs membres du gouvernement et la jeune République dominée par les passions antireligieuses de quelques sectaires haineux.

Sans considération aucune pour les sentiments profondément catholiques de la grande masse du peuple espagnol. Azana, Prieto, Zulueta, manoeuvrés par les maitres de la Franc-Maçonnerie, mènent une violente campagne contre l'Eglise catholique. Au premier rang des persécuteurs, on remarque d'anciens élèves des Pères Jésuites, ayant reçu une éducation gratuite, comme le trop fameux Eduardo Ortegay Gasset.

La révolution éclate-t-elle dans certaines villes de Catalogne et d'Andalousie, les anarchistes s'emparant des mairies et hissant le drapeau rouge, M. Azana, au lieu de s'ingénier à arrêter le mouvement, concentre tous ses efforts à mettre à exécution l'article 26 de la Constitution qui a pour objet l'expulsion des Jésuites.

On sait quelle ignoble comédie il a joué pour arriver à ses fins!

Il a demandé à quelques députés radicaux-socialistes de ses amis de déposer aux Cortès une interpellation sur l'application immédiate de l'article 26. En même temps, il faisait voter un ordre du jour dans le même sens par diverses sections radicales-socialistes de Madrid. Dès lors, il lui était facile de faire intervenir la soi-disant volonté populaire pour expulser les Jésuites et s'emparer de leurs biens.

Voilà comment ce grand homme d'Etat maçonnique a prétendu calmer les esprits surexcités par les tentatives anarchistes du moment!

La session fédérale

(Suite de la page 1)

pas jusqu'ici soumis à cette taxe, seront maintenant imposables.

Taxe sur les importations

Cette taxe spéciale d'accise, sur toutes les importations, libres d'autres droits, qui était de 1 pour cent depuis l'an dernier, est haussée de 2 pour cent; elle sera maintenant de 3 pour cent.

Taxes sur les assurances

Il y aura une taxe de un pour cent sur les primes perçues par les compagnies autorisées, autres que les polices d'assurance-vie, d'assurance maritime et d'assurance mutuelle rurale. Les compagnies anglaises et étrangères qui ont des garanties en dépôt entre les mains du Dominion paieront aussi cette taxe. Une taxe de 15 pour cent est imposée sur les primes brutes perçues par les autres compagnies d'assurance.

Sur les chèques et les mandats postaux au-dessus de $5 et sur les billets, traites et autres effets de commerce, la taxe du timbre est haussée de 2 cents à 3 cents sur toutes les sommes ne dépassant pas $100; sur les sommes supérieures à $100, cette taxe sera de 6 cents.

Sur les billets de wagons-lits, l'on ressuscite l'impôt; il y aura taxe de 10 pour cent, avec minimum de 25 cents; la taxe sur chaque siège de wagon-salon sera de 10 sous comme autrefois.

La taxe sur les télégrammes, les câblogrammes et les messages par T. S. F. coûtant plus de 15 cents est rétablie. La taxe sera de 5 cents par message. Cette taxe sera en outre appliquée sur les messages téléphoniques à longue distance, au même taux.

Ces taxes spéciales sur les chèques, effets de commerce, billets de chemin de fer et dépêches prendront effet le 2 mai prochain.

Le tarif douanier

A cause de la date rapprochée de l'ouverture de la conférence économique impériale, il n'y a pas de changement dans le tarif douanier, excepté sur un article se rapportant à l'extension, jusqu'au 31 mars 1931, des taux spéciaux sur les pièces employées à la réparation des machines aratoires.

oOo

Visites universitaires

M. le professeur et Mme Dejardin reçoivent à Edmonton un accueil très sympathique.

L'Institut Franco-Canadien fut organisé après la guerre à Montréal d'accord entre le gouvernement français et la province de Québec pour faciliter l'échange de professeurs et de conférenciers entre le Canada et la France. M. l'abbé L. Groulx, M. E. Montpetit, l'hon. Lemieux ont fait connaître le Canada en France par une série de conférences qui ont remporté un légitime succès. Plusieurs Français éminents sont venus à Montréal sous les auspices de l'Institut Franco-Canadien. Deux seulement ont visité l'Ouest, M. Wilbois, il y a deux ans, et cette année, M. le professeur Dejardin.

Ces visites en Alberta nous sont particulièrement précieuses parce qu'elles permettent de nous faire connaître sous notre vrai jour en dissipant les légendes que des écrivains mal renseignés ou peu scrupuleux répandent dans les romans ou les grands journaux. Aussi nos visiteurs reçoivent-ils un accueil aussi sympathique que reconnaissant.

M. le professeur Dejardin

Membre du Conseil d'Administration de l'Université de Beyrouth, professeur de physique à l'Université de Lyon, grand admirateur des RR. PP. Jésuites dont il apprécie la valeur comme professeurs et éducateurs, M. Dejardin est un savant d'une réputation mondiale. C'est pourquoi sa visite était fort attendue à l'Université d'Alberta avec le plus grand intérêt.

Ses conférences en anglais ont été très appréciées et admirées: la première: "Photoelectric Cells and their application" fut donnée devant plus de deux cents élèves et professeurs appartenant à la faculté des Sciences. Les deux autres, aux élèves des cours de physique, réunissaient une centaine d'auditeurs sur des sujets très spéciaux de science avancée.

M. Dejardin donna aussi, avec beaucoup d'amabilité, deux causeries en français aux élèves qui étudient cette langue. Il groupa environ cent cinquante personnes et leur parla de la ville de Lyon, dont il fit un historique très vivant et très intéressant depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours.

Vendredi matin devant le même auditoire il exposa la question de l'enseignement publique et de son organisation en France.

Visite au Collège des Jésuites

M. Dejardin malgré le programme très chargé de ces deux jours à Edmonton a tenu à visiter le collège des Jésuites et particulièrement les classes de science et de physique. Reçu par les RR. PP. Hamel et Picard et le R. P. Recteur, il examina les appareils en connaisseur et félicita le R. P. Recteur et les professeurs sur l'installation remarquable et très moderne de ces classes. "Dans l'enseignement moderne, l'utilité de l'étude des sciences s'impose de plus en plus. Vous avez, dit M. Dejardin, une installation très complète, que vous envieraient bien des institutions beaucoup plus importantes en France et en Europe et je ne manquerai pas de signaler votre collège comme un des meilleurs sous ce rapport."

En quittant le Collège pour retourner à l'Université pour son cours le professeur et madame ont tenu à visiteur les ateliers de la "Survivance" et féliciter le R. P. Boyer, O.M.I., sur la magnifique installation de l'imprimerie.

Le dîner de l'Alliance Française

M. Allard, professeur à l'Université et président du Cercle Français, avait organisé sous les auspices de l'Alliance Française un diner d'adieu en l'honneur de M. et Mme Dejardin, auquel avaient été conviées toutes les sociétés françaises de la ville. L'Université avait gracieusement mis à la disposition la salle Athabasca, et ce geste de courtoisie fut très vivement apprécié. Il montre en outre combien les Canadiens français sont estimés par les autorités universitaires.

Le banquet très bien réussi et présidé par M. Allard se terminait par un discours de M. Dejardin, un discours du Dr J.-L. Petitclerc, parlant comme président de l'A.C.F.A. et des groupes canadiens français de l'Alberta et du président de l'Université, le Dr Wallace. L'assistance comme on pouvait s'y attendre était nombreuse et distinguée.

Réceptions

Durant leur séjour à Edmonton, M. et Mme Dejardin ont été reçus par les autorités de la province et de l'Université. Des réceptions ont été données en l'honneur de nos visiteurs par le président de l'Université, Dr Wallace et madame, par le président de la Société France-Canada, Dr W. A. R. Kerr, Doyen de la faculté des Arts et madame Kerr, par le chef du département de physique Dr S. Smith et madame Smith, par M. Allard, professeur de français et président du Cercle Français de l'Université et de l'Alliance Française, Mme Allard a également reçu Mme Dejardin et Mme Harvey a offert un lunch en son honneur. En l'absence du lieutenant gouverneur, l'hon. juge Harvey et madame en remplissent par interim les fonctions.

M. et Mme Dejardin ont été accueillis à leur arrivée à la station par M. Smith, représentant l'Université et par M. Paul Jenvrin, agent consulaire de France. A leur départ, vendredi matin, une foule d'amis avait tenu à saluer l'éminent professeur et madame et leur témoigner leur vive reconnaissance.—P.J.

oOo

LEGAL

Le mardi, 5 avril, M. le curé bénissait le mariage de Henri Caouette, fils de Aimé Caouette, avec Mlle Dora Labby, fille aînée de M. et Mme Georges Labby. Les deux pères servaient de témoins. Durant la messe qui fut célébrée par le R. P. Alexis, O.F.M., le choeur de chant fit entendre de beaux cantiques de circonstance. Après la cérémonie, les invités se rendirent chez Mme veuve E. Lemire, grand'mère maternelle de la mariée pour le dîner de noces; puis l'heureux couple prenait le chemin d'Edmonton pour y passer quelques jours. Félicitations et souhaits de bonheur

Lundi dernier, 11 courant, c'était le mariage de Noë Rochon, fils cadet de M. et Mme Louis Rochon, avec Mlle Marie-Luce Maurier, fille de M. et Mme Adélard Maurier. L'union fut bénie par M. le curé, et la messe de mariage célébrée par le R. P. Alexis, O.F.M. Le choeur de chant se fit entendre dans un répertoire choisi, avec Joseph Préfontaine comme soliste, et aidé de Mlles Simone Proulx, Eva Casavant et de Thomas Lessard. Mlle Maurier, étant enfant de Marie, fut assistée pour la cérémonie solennelle de sa consécration, par la présidente, Mlle Blanche Montpetit et par Mlle Marie-Anne Larose. MM. L. Rochon et A. Maurier servaient de témoins. Sincères voeux de bonheur aux jeunes époux.

La vente aux enchères du mobilier de M. et Mme Napoléon Rouleau, eut lieu cette semaine. Tous les articles se sont vendus à des prix raisonnables. Le crieur public était M. M. Leclair de Clyde. M. et Mme Rouleau nous ont quittés depuis plusieurs mois déjà. Cette vente indique qu'ils ne nous reviendront pas de si tôt. M. et Mme Rouleau, résident à présent à Kimberley, B.C., où Napoléon a trouvé un bon emploi.

Notre douzième partie de cartes eut lieu dimanche dernier. L'assistance ne fut pas très nombreuse. Il est vrai que les chemins sont impraticables, et puis c'était la veille des noces. Qu'importe! les recettes furent satisfaisantes quand même. Les prix des dames furent gagnés par Mlles Marie DeChamplain, 1er, et Eva Pelletier, 2ème. Le prix des hommes fut gagné par Wilfrid Huot, et le 2ème par Philippe Pelletier. Les prix de consolation furent enlevés par Mlle Louise Demers et Omer Roulx. La pièce des vues animées, qui se déroula ensuite sur l'écran, fut suivie avec une grande attention. Elle ne valait cependant pas celle de dimanche dernier. Mais dimanche prochain, il y aura au programme une pièce du plus grand intérêt, intitulée le "Scarlet Daredevil", tirée du fameux roman de la baronne Orczy, le "Scarlet Pimpernel". La scène se passe au temps de la révolution française de 1792.—Corr.

oOo

Feu M. Edouard Béliveau

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Edouard Béliveau survenue lundi à l'hôpital Général, à l'âge de 72 ans.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte cinq soeurs et deux frères: Mme J.-W. Lachambre d'Edmonton, Mme M. Legris de Paradise Hills, Sask., Mme Jacques Bureau de Trois Rivières, P. Qué., Mme J. Romieux de Duluth, Minn., R. S. Saint-Alexandre de Saint-Boniface, Manitoba, M. Alphonse et Ernest Béliveau de Paradise Hills, Sask.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 10 h., en l'église de Saint-Joachim.

A la famille éprouvée la "Survivance" offre ses plus sincères condoléances.

Les Anciens du Collège des Jésuites

"Le Procureur Hallers" sera représenté à Morinville, dimanche, le 24 avril. Les splendides succès remportés par la troupe des Anciens à Edmonton et à Legal assurent celui de Morinville. Tous les paroissiens de l'endroit et des environs sont cordialement invités. On leur promet une soirée dont lis garderont longtemps le souvenir: quatre actes d'un mélodrame puissant, entr'actes choisis, troupe de vingt acteurs et actrices.

Le 24 avril, dimanche, à Morinville.

* * *

Jeudi, le 7 avril, Hector Prince, un Ancien et un ami de la première heure, s'éteignait au Sanatorium de Prince-Albert, Saskatchewan. Quelques années ont suffi à la tuberculose pour miner cette robuste constitution, et c'est en pleine jeunesse, à l'âge de 29 ans, qu'il disparait. Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à Battleford, où réside sa famille.

Hector faisait son entrée au Collège, le 1er septembre 1915, aux Eléments latins, et, pendant quatre années, il prend part à toutes les activités scolaires et sportives. Il est officier de la Congrégation et du Grand Conseil de la récréation. En 1918 et en 1919, son habileté au jeu le désigne pour l'équipe extérieure de gouret; il prend part aux belles luttes à la crosse des collégiens contre les "Eskimos" d'Edmonton. Quatre années de séjour avec nous avaient suffi pour faire naitre de solides amitiés: aussi son souvenir resta-t-il vivace même après qu'il nous eût quittés pour finir sa Belles-Lettres au Collège Loyola de Montréal. C'est dans cette institution qu'il termina son cours classique. Après deux ans d'université, dans le droit commercial, sa santé chancela. La tuberculose se déclara bientôt. Le reste de sa vie fut partagé entre sa famille, à Battleford, et le sanatorium. Au mois de 1931, le coeur faiblit et les médecins désespérèrent de le sauver. Il passa la crise et soutint vaillamment la lutte pour une année entière. Son grand réconfort et sa seule distraction étaient la lecture. Il s'intéressait à toutes les activités humaines avec un bel optimisme, comme s'il eût à fournir lui-même une longue carrière. *Et cependant la mort ne lui faisait pas peur*; lors de sa crise de 1931, il l'accueillit courageusement et avec la plus entière résignation chrétienne. C'est dans les mêmes sentiments qu'il la vit venir cette dernière fois. Il mourut dans la paix du Seigneur.

Lundi, au Collège, la messe des élèves, recommandée par l'Association des Anciens Elèves, était dite pour le repos de l'âme d'Hector Prince. R.I.P.

J.-d'A. R., S.J.

A l'Université

Dîner en l'honneur de M. Dejardin, professeur à l'Université de Lyon, France.—Discours prononcés par le Dr J.-L. Petitclerc, président général de l'A.C.F.A., M. Dejardin et M. Wallace.—M. Hector Allard, président du Cercle Français a présenté les orateurs.

Jeudi dernier, M. G. Dejardin, professeur de physique à l'Université de Lyon, de passage à Edmonton, était l'invité d'honneur à un dîner intime qui groupa un bon nombre de Canadiens français de notre ville dans la salle des banquets de l'édifice Athabasca qui s'élève sur les terrains de l'Université.

A la table d'honneur on a pu remarquer M. et Mme G. Dejardin, Mme Horace Harvey, S. H. le juge et Mme L. Dubuc, M. et Mme Robert Wallace, M. et Mme Hector Allard.

A l'issue du dîner, M. Hector Allard, président du Cercle Français de l'Université, présenta en termes choisis M. le Dr J.-L. Petitclerc, président de l'A.C.F.A.

M. le Dr J.-L. Petitclerc

Celui-ci entretint ses auditeurs de la situation de la langue française en Alberta.

L'histoire du Canada moderne, dit le Dr Petitclerc, date de la mort de Wolfe et de Montcalm sur le champ de bataille des plaines d'Abraham. Le Canada a été formé par l'union de la race française et de la race anglaise. Le monument élevé à Québec à la mémoire de Wolfe et de Montcalm unis par la mort, symbolise l'union des deux races principales qui habitent le Canada. En nous unissant à nos compatriotes anglo-saxons, nous avons conclu un pacte. Nous y avons apporté quelque chose dont nous avons raison d'être fiers: tout un passé d'histoire glorieuse et sans tache, une mentalité faite d'idéalisme qui nous permet d'échapper plus facilement au matérialisme contemporain. Les Anglais, eux, ont apporté les grandes qualités qui leur font jouer un rôle de premier plan dans les domaines de la finance et du commerce.

Nous voulons un Canada uni, non par la fusion intime des deux races, mais par l'union de chacune avec son idéal, ses ambitions.

Le pacte confédératif de 1867 établit nettement les droits de la langue française au Canada. Les doutes sur l'interprétation de l'Acte de l'Amérique du Nord ne devraient pas exister. Ceux de nos compatriotes anglo-saxons qui n'ont pas l'intelligence obscurcie par des préjugés sots autant qu'injustes n'ont jamais pensé et ne songeront jamais à nous enlever notre droit de parler et de faire apprendre à nos enfants la langue française. Il y a toujours eu des fanatiques, des esprits étroits qui ont cherché à nous susciter des tracasseries et il y en aura encore.

Ici, M. Petitclerc parle des troubles scolaires survenus au Manitoba et en Saskatchewan et déclare qu'actuellement l'Alberta en est exempte. Il espère qu'il en sera toujours ainsi.

M. Petitclerc attire aussi l'attention sur un article écrit par M. Robert Rumilly, lequel a paru dans la "Revue des Deux Mondes." Cet article est injurieux, dit-il, parce qu'il insinue que les Anglais sont nos adversaires alors qu'ils sont nos associés. La situation de bonne entente qui existe actuellement en cette

qu'ici il semble que les gouvernements nous ont traités d'une manière équitable.

En terminant, M. Petitclerc déclare que les Canadiens français ont l'ambition de faire du Canada un grand pays uni où les langues française et anglaise seront entièrement mises sur un pied d'égalité.

M. Georges Dejardin

Les premiers mots que prononce M. Dejardin, parlant à la suite du Dr Petitclerc, sont pour corroborer l'opinion émise par l'orateur précédent au sujet de l'union des races, union qui ne sera stable qu'en autant que chacune des deux grandes races conservera précieusement ses habitudes, son idéal.

Avant la Grande Guerre, dit l'éminent orateur, nous connaissions peu ou mal le Canada. Ce n'est plus la même chose maintenant, puisque nous pouvons dire que l'héroïque conduite des soldats canadiens sur les champs de bataille français nous a ouvert les yeux et a ruiné du même coup la sotte légende de l'existence du Canada comme un pays peuplé de sauvages.

La France d'aujourd'hui pense aux Canadiens de langue française et espère que ses arrière-petits cousins garderont toujours les qualités qui font l'honneur des Français.

M. Dejardin avoue qu'il aime les Anglais. Chaque fois qu'il a l'occasion de voyager à travers des possessions britanniques, il se plait à causer avec les Anglais.

Au sujet de l'article paru dans la "Revue des Deux Mondes" et auquel le Dr Petitclerc avait fait allusion M. Dejardin dit qu'il ne faut pas toujours prendre au sérieux les articles écrits par des journalistes français. A l'instar de leurs confrères des autres pays, ils sont enclins à grossir les événements. Afin d'obtenir une plus forte impression d'étonnement, ils n'hésitent pas à défigurer les faits.

Depuis son arrivée en Alberta, M. Dejardin a pu constater qu'il existait assurément une union des deux races. C'est là une bonne impression qu'il emportera avec lui à son retour en France. M. Dejardin adresse ensuite d'excellentes paroles à M. Paul Jenvrin, agent consulaire de France à Edmonton, pour lui avoir préparé un accueil et des réceptions si magnifiques.

M. Dejardin parla aussi pendant quelques instants de l'Institut scientifique franco-canadien et souligna tous les bienfaits qu'il peut répandre autour de lui par l'enseignement qu'y peuvent donner ses professeurs.

Il vanta ensuite la quasi-universalité de la langue française en disant que celle-ci est très répandue dans le monde. Il a pu constater le fait durant ses multiples voyages en de nombreuses contrées. Il est allé en Orient, en Egypte, en Syrie, en Grèce et il a eu la douce surprise de constater que tout le monde parlait français dans ces différents pays. A Alexandrie, dit-il, les plaques indicatrices sont libellées en français. Les agents de la force constabulaire s'expriment en français. Au Caire, 9 fois sur 10, on vous répondra en français si vous vous adressez en français. C'est la même chose qui se produit en Palestine. En Grèce, l'on peut être assuré d'avoir des guides qui parlent convenablement le français. A Beyrouth, il y a une université dirigée par les Jésuites. Les détenteurs des diplômes décernés aux lauréats de cette université par la faculté de médecine peuvent exercer leur profession à Paris. M. Dejardin mentionna en outre une province entre anglais et français ne doit pas être mise en danger. Jus-

foule d'autres contrées où le français est à l'honneur.

Le Français, dit-il, devrait apprendre l'anglais et vice-versa Il a constaté avec un plaisir évident que dans la société cultivée d'Edmonton on parle bien les deux langues. C'est une leçon qu'elle donne à ceux qui se targuent de ne pas condescendre à l'étude d'une langue autre que celle de la langue maternelle

La France est pacifiste

Dans la seconde partie de sa causerie, M. Dejardin s'appliqua à démontrer que la France était pacifiste. Actuellement, les Français font une mauvaise impression à l'étranger parce qu'on les croit militaristes acharnés, parce qu'ils possèdent avions, armée de guerre, jeunes gens élevés dans un état d'esprit belligueux. On dit encore que les Français sont l'obstacle le plus dangereux à la création d'une paix durable. Or, il n'en est rien, et on se trompe singulièrement. Briand, qui vient de mourir, a été l'homme qui a incarné l'amour de la France pour la paix. Ce n'est pas en vain que Briand fût ministre des Affaires Etrangères sous 5 ou 6 gouvernements. Briand ralliait autour de sa doctrine pacifiste 95 pour cent de la population française. Nous ne sommes pas une nation de "revanchards" puisque nous sommes sortis vainqueurs de la dernière guerre, dit M. Dejardin. Sans doute, pendant la guerre, les Français avaient les Allemands en horreur. Mais aujourd'hui, ils sont animés d'intentions plus pacifistes à l'égard de leurs anciens ennemis. Nous désirons la paix parce que nous voulons être heureux. Mais, comme la paix n'est pas encore sérieusement garantie, nous sommes forcément obligés de fortifier nos frontières. Si la France a une grosse armée, l'Angleterre a une grosse marine. Tant que la paix ne sera pas mieux organisée, on ne pourra faire cesser les préparatifs militaires. Dans les circonstances actuelles, la France ne peut supprimer son armée. Le faire, ce serait la lier pieds et poings liés à ses ennemis. Il ne faut pas oublier que la France a été envahie deux fois en quarante ans. D'où souci de la crainte et partant de la sécurité. Néanmoins, la France prouve qu'elle n'est pas militariste en s'employant très activement faire régner la paix universelle.

M. le Dr Wallace, président de l'Université, dit aussi quelques mots pour remercier M. le professeur Dejardin de l'honneur qu'il avait conféré à l'Université albertaine en venant y donner de très intéressantes conférences.

Les orateurs de la soirée furent présentés et remerciés avec beaucoup de tact par M. Hector Allard, président du Cercle Français de l'Université.

SAINT-EDOUARD

Les chauds rayons du soleil tout en fondant l'épaisse couche de neige du dur hiver que nous venons de traverser, réchauffent aussi le zèle de nos hardis cultivateurs qui commencent à préparer les outils et le grain pour la semence nouvelle; il faudra doubler le travail, car la saison s'annonce tardive.

La station quadragésimale fût très bien suivie. Malgré le froid piquant on s'est fait un devoir d'assister au sermon du mercredi et au chemin de croix du vendredi.

La semaine sainte fut édifiante par le nombre de l'assistance et les pieuses communions. Un magnifique reposoir flamboyant de lumière et décoré avec goût par notre sacristine, offrait à N.-S. un trône aussi digne que nos moyens le pouvaient permettre. Les adorateurs furent ponctuels. A l'heure sainte, l'église regorgeait. Pâques ramena l'allégresse, les sons mélodieux de l'orgue soulevaient les alleluias gaiement rendus par notre puissante chorale.

Les joies pascales ne sont pas les seules goûtées; les noces se sont mises de la partie. Et mariages de 1ère classe, s'il vous plait. On aime à bien faire les choses à Saint-Edouard.

M. Ernest Dubrule conduisait à l'autel Mlle Lucienne Bouchard. Puis M. Charles Plante et Mlle Roma Quintal.

A la dernière heure, on nous apprend que Mme Pierre Roberge est dangereusement malade.

Sur les chantiers de l'église, le bois de chauffage est tout débité; merci aux généreux donateurs et travailleurs.

—Corr.

Coin des
BONNES AMIES

Une invitation est faite à tous les amis de notre cercle, et nous espérons qu'ils sont nombreux, pour assister à notre soirée de vendredi prochain, le 15 avril, qui aura lieu à la "Rose Room", hôtel King Edward. Le comité chargé de voir à ce que tous s'amusent, est composé de Germaine Lambert, Ruby Rodberg, Jeanne Royal, Julie Chatain, Marie-Alice Pepin et Gertrude Amyot. Tout se passera sous le bienveillant patronage de M. et Mme U. Patenaude et de M. et Mme R. Sabourin.

On vous y verra, dites?

La secrétaire.

—oOo—

GIROUXVILLE

Baptêmes:

A M. et Mme Roméo Turcotte, (Lucienne Brien) un fils baptisé Joseps Adrien Irénée Paul Emile. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Brien, grand'parents de l'enfant.

A M. et Mme Lucien Bélanger (Alice Gauthier) un fils Joseph Lionel Patrice. Parrain et marrain, M. et Mme Arsène Bélanger, grand'parents de l'enfant.

A M. et Mme Alfred Aubin (Béatrice Lorrain) une fille, Marie Doris Réjane. Parrain et marraine, M. Ernest Lorrain et Mlle Marie-Ange Aubin, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Marcelle Brosseau, une fille, Marie Thérèse Lauréa. Parrain et marraine, M. et Mme Frs Roy, grand'parents.

Soirée de l'A.C.F.A.—Nous devrions plutôt écrire "journée de l'A.C.F.A.", ce serait aussi vrai et une belle initiative que chaque cercle ait au moins une fois l'an, une journée sacrée spécialement à l'A.C.F.A.

Depuis l'annonce à la messe jusqu'aux petites heures de lundi matin, l'atmosphère était remplie, sinon saturée de la pensée, de l'action, des moyens, de la survivance de l'A.C.F.A. pour la survivance de notre langue, de nos traditions et de notre foi. Tout contribuait à cette fin, la température idéale de fin de saison, la présence du secrétaire-général et sa "belle humeur", la réunion des officiers du cercle local, la connaissance à la sortie de la messe échangée avec les paroissiens, le va et vient préparatoire à la soirée, les rencontres préliminaires avec les officiers des autres cercles voisins, etc., enfin le contact plus intime au cours de la soirée de famille. Un petit programme impromptu sans façon, à la bonne franquette, affaire de coopération sociale fut servi par des amateurs locaux admirablement et supérieurement secondés par des voisines accompagnées de leurs voisins. Qu'il suffise de nommer Mlle Antoinette Pelletier avec sa troupe de jeunes filles dans une jolie saynète qui vit "pleurer des roses", morceaux de piano par Mmes et Mlles Chevigny, Deslauriers, Boucher, Rentier, chansons par Mme L.-A. Gosselin, Mlles Ante Pelletier et Jeanne Dussault, Mlle Lauzé, institutrice, et M. L. Lavoie, cette dernière ayant au préalable réussi une couple de déclamations avec le talent que l'auditoire a su reconnaître, morceaux de violon par M. Ubald Béchard avec au piano Mme Paul Pelletier; même genre de rigodons, reels, jigues du terroir par les deux soeurs Gagnon. Puis comme pièces de résistance, le Dr Desrosiers de McLennan donna une conférence des plus pratiques sur l'hygiène à la maison, et spécifiquement sur les soins à donner au bébé. Il paraît bien entendu que cette conférence est la première d'une série d'autres semblables non moins intéressantes et instructives.

La deuxième pièce de résistance fut l'adresse patriotique du secrétaire-général qui débute dans cette charge si importante, si ardue, mais combien nécessaire à la vie de l'A.C.F.A. M. Belhumeur s'est révélé du premier coup à la hauteur de la position qu'il continuera d'occuper longtemps, nous l'espérons, pour le plus grand bien de la cause en jeu.

Des remerciements appropriés suivis de quelques remarques non moins au point furent faits par le président du cercle local, M. Paul Pelletier dont le zèle et l'activité sont connus et appréciés de tous.

Le programme n'aurait pas été complet sans un goûter substantiel préparé par les dames et demoiselles et dégusté avec une ferveur familiale au son de la musique et des refrains de chez nous. Enfin un petit encan à la volée par M. J. A. McNeil d'une jolie boîte de manicure, don de M. S. A. Giroux et d'un petit goret dodu et ragoutant, don de M. Ubald Béchard aidèrent à augmenter la recette.

Le chant "O Canada" termina cette journée de l'A.C.F.A., chacun s'en retournant satisfait, nous l'espérons, et emportant avec nos plus sincères remerciements, la résolution de travailler chacun dans sa sphère d'action à la survivance nationale par les moyens mis à notre disposition. Le dernier mot fut: Au revoir!—Corr.

—oOo—

IMMACULEE-CONCEPTION

La partie de cartes de dimanche dernier fut un beau succès. Nos félicitations à M. et Mme H. Boulanger les organisateurs. Les heureux gagnants des prix furent Mmes P. Leclair, A. Lavoie, et Mlle A. Boulanger et MM. F. Beaudry, R. Paquette, L. Letain et F. Lapine. Prirent part au programme qui fut très intéressant, Mlle Jeanne Perron, MM. B. Breux, Gauthier et Matheson.

Notre prochaine partie de cartes aura lieu dimanche le 24 avril et sera organisée par Mme R. Bédard.

La vie en Alberta

L'A.C.F.A. à Falher et à Donnelly

Fondation de cercles d'Avant-Gardes de l'A.C.F.A.

FALHER

Vendredi, le 1er avril, les citoyens de Falher étaient heureux de saluer le secrétaire général de l'A.C.F.A., M. Léo Belhumeur. Devant une salle qui aurait pu être mieux remplie d'adultes, il nous a expliqué ce qu'est l'A.C.F.A., le but qu'elle se propose d'atteindre et pourquoi tous nous devrions être membres de cette Association qui est nôtre. Il est malheureux que ses paroles n'aient pu pénétrer dans tous les foyers; cependant, il fait plaisir de constater que la future génération aura une lignée de braves défenseurs de la langue et de la foi; nous en avons vus quelques-uns à l'oeuvre. Des fillettes même sont montées sur l'estrade et ont déclaré crânement, sans timidité, les sentiments de leurs jeunes coeurs bouillant de patriotisme; il faut les avoir vus à tour de rôle émettre chacun son idée sur le sujet intitulé: "Pourquoi parler français?" Vraiment ces enfants nous ont donné une leçon de patriotisme. Qu'il nous soit permis de donner une mention spéciale à cette oeuvre de survivance nationale qui s'est fortement implantée dans notre école et qui prendra assurément des proportions dignes d'éloges. Nous en avons une preuve dans le mouvement lancé discrètement dans une de nos classes bien que toutes soient animées du même zèle. Grâce à l'initiative de leur dévouée maîtresse, Mlle A. Lauzé, un comité scolaire fut formé par élection parmi les élèves. Ceux-ci choisirent le nom d'Avant-Garde de l'A.C.F.A. pour désigner leur cercle. Après avoir été mis au courant de ce mouvement juvénile, et avoir pris connaissance du statut improvisé, le secrétaire général a donné son approbation et il a fait une demande à l'exécutif de prendre en considération le nom choisi par ces jeunes âmes d'élite et d'étudier le programme qui lui est envoyé afin d'en rédiger une constitution à l'usage des écoles et d'établir ce système dans toutes les écoles. Il faut absolument se convaincre que c'est par l'enfance que nous survivrons dans notre langue et notre foi. Après avoir pris connaissance de la constitution de l'exécutif, le cercle local s'est permis d'inscrire le règlement suivant pour faire suite au statut temporaire qui sera soumis à l'exécutif: "lorsqu'un élève aura versé une contribution de 25 centins, il deviendra membre enfant de l'A.C.F.A. et il recevra sa carte de membre. Tout argent, moins 15 pour cent, qui restera au fonds de l'Avant-Garde, sera remis au cercle local qui le transmettra à l'exécutif général."

Ce mouvement a porté des fruits immédiats: Avant le départ même du secrétaire général notre école consolidée avait un cercle dans chaque classe et un exécutif local central. Un recrutement intense se poursuit avec une rapidité inaccoutumée; chaque élève de langue française aura sa carte de membre de l'A.C.F.A. Maintenant tous à l'oeuvre. Le cercle local se laissera-t-il dépasser par l'Avant-Garde à ses débuts? Qui vivra, verra.

Dimanche soir, le 10 courant, le cercle local donnera gratuitement une soirée du bon vieux temps. Venez en foule vous récréer.

* * *

ECOLE SAINTE-ANNE DE FALHER

Lundi, le 4 avril 1932, les élèves de l'école Ste-Anne de Falher, sous la présidence de M. Langelier, se sont organisés en cercle d'Avant-Garde de l'A.C.F.A.

Etaient présents à cette réunion le R. P. Lajoie, O.M.I., curé de notre paroisse, et M. Léo Belhumeur, secrétaire général de l'A.C.F.A.

Parmi les Conseils déjà organisés dans chaque classe, les membres d'un exécutif furent choisis:

Président honoraire: Rév. P. Lajoie, curé; vice-présidente honoraire: Rév. Soeur Marie de Ste-Eulalie, supérieure; président: M. Paul Rentiers; vice-président: M. Alphonse Dusseault; secrétaire: Mlle Marie-Jeanne Viens; trésorière: Rév. Sr Marie de Ste-Agnès, principale. Conseillers: M. Gérard Bugeaud, M. Levie Verstraete, M. Paul Emile Hardy, M. Pierre L'Abbé, M. François Dusseault et Mlle Jeanne Leduc.

Après cette élection, le R. P. curé adressa la parole à son jeune auditoire. Sa bonté toute paternelle lui suggéra de ces paroles heureuses qui réjouissent toujours le coeur de ses enfants. Il félicita d'abord les officiers de l'Avant-Garde. Puis il engagea les membres à s'unir pour travailler à la cause commune, qui est la conservation de la langue française et de la foi.

M. le secrétaire général invité à parler souligna surtout l'importance de cette association et les espérances qu'il fonde sur l'oeuvre qu'elle est appelée à remplir. "Vous venez, dit-il, d'écrire une page d'histoire canadienne qu'il vous sera plaisir de lire dans une vingtaine d'années."

Après le chant national "O Canada" la troupe joyeuse se dispersa contente et heureuse de l'agréable après-midi.

Mardi le 5 avril.—Dès le lendemain eut lieu la première réunion de l'exécutif. Cette jeune organisation prit son rôle au sérieux et passa les résolutions suivantes: Attendu que les cercles se composent de catholiques canadiens français, chaque assemblée commencera par la prière et se terminera par le chant national "O Canada."

Attendu que le français est la langue maternelle de la presque totalité des élèves de l'école nous engageons les dits élèves à s'en servir aux jeux, au foyer et sur la rue.

Attendu que l'on n'aime bien que ce que l'on connait bien, il est suggéré de redoubler d'ardeur dans l'étude du français afin que l'amour de sa langue s'accroisse avec la connaissance plus parfaite qu'on en aura acquise.

Attendu que le journal la "Survivance" est l'organe officiel de l'A.C.F.A., les membres de l'Avant-Garde s'engageront à lire fidèlement ce porte-parole des Canadiens de l'Ouest et feront tout en leur pouvoir pour le faire pénétrer dans chaque foyer.

Les Conseils élus dans chaque classe sont les suivants:

Cours supérieur ou Cercle du Sacré-Coeur de l'Avant-Garde: M. Paul Rentiers, président; Mlle Jeanne Leduc, vice-président; Mlle Marie-Jeanne Viens, secrétaire. Mlle Alice Demers, conseillère, et M. Emile Gamache, conseiller.

Première classe ou Cercle St-Jean Baptiste de l'Avant-Garde: M. Alphonse Dusseault, président; Mlle Evangeline Charest, vice-présidente; Mlle Marcelle Bugeaud, secrétaire; Mlles Germaine Viens et Irène Leblanc, conseillères.

Cinquième classe ou Cercle Ste-Anne de l'Avant-Garde: M. Levie Verstraete, président; M. Benoit Aubin, vice-président; Mlle Bénédicta Dusseault, secrétaire; Mlle Bibiane Rentiers, conseillère; M. Gérard Bugeaud, conseiller.

Quatrième année ou Cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur de l'Avant-Garde: M. Pierre L'Abbé, président; M. Arthur Roy, vice-président; Mlle Aldéa Chevrette, secrétaire; M. Joseph L'Abbé, conseiller et Mlle Antoinette Moulun, 2ème conseillère.

Troisième année ou Cercle Saint-Antoine de l'Avant-Garde: M. Paul-Emile Hardy, président; M. Jean Langelier, vice-président; M. Edouard Verrart, secrétaire; Mlles Alice Ethier et Paula Remillard, conseillères.

Deuxième année ou Cercle Guy de Fontgalland de l'Avant-Garde: M. François Dusseault, président; Mlle Noëlla Morin, vice-présidente; Mlle Rolande Verstraete, secrétaire; M. Maurice Martineau, conseiller et Mlle Henriette Martel, conseillère.

La secrétaire de l'Avant-Garde.

—oOo—

DONNELLY

Mercredi, le 6 avril, l'Ecole de Donnelly a l'insigne bonheur de recevoir M. le Secrétaire général de l'A.C.F.A. en visite officielle. M. l'abbé J.-L. Roy, notre dévoué pasteur, et M. Ed. Cimon, président du cercle local de Donnelly l'accompagnent.

A 11 h. a.m. M. le secrétaire général réunit le personnel enseignant dans le but de discuter les moyens à prendre pour intéresser les jeunes à l'A.C.F.A. Les maîtresses entrent d'emblée dans ses vues et il est décidé de former une Avant-garde de l'A.C.F.A. comprenant trois cercles locaux dont un pour chaque classe.

Dans l'après-midi, M. le Secrétaire général procède aux élections du conseil des divers cercles. Au "Cercle Langevin" du cours supérieur sont élus: Révérende Marie de S.-Gabriel-de-la-Passion, présidente honoraire; M. Henri Mailhot, président; M. Paul-Emile Maisonneuve, vice-président; Mlle Rose Boulet, secrétaire; M. Bernard Beauchemin, premier conseiller; Mlle Marguerite Forcier, deuxième conseillère; Mlle Bertha Dandurand, troisième conseillère. Au "Cercle Taché" du cours moyen sont élus: Révérende Soeur Marie de S.-Joseph-Augustin, Présidente honoraire; M. Bernard Boulet, président; Mlle Délima Lemay, vice-présidente; Mlle Adèla Boulet, secrétaire; M. Raymond Maisonneuve, premier conseiller; Mlle Cécile Houde, deuxième conseillère; Mlle Victoria Gagné, troisième conseillère. Au "Cercle La Vérendrye" sont élus Mlle L. Vanderaegen, présidente honoraire; M. Marcel Garant, président; Mlle Suzanne Ouellette, vice-présidente; Mlle Doris Albert, secrétaire; Mlle Yvette Pariseau, première conseillère; Mlle Françoise Boulet, deuxième conseillère; Mlle Rita Boulet, troisième conseillère.

Jeudi, le 7 avril, à 2 h. p.m. les élèves sont convoqués en Congrès dans la salle paroissiale.

Dans toutes les délibérations, on a suivi les statuts généraux de l'A.C.F.A.

Après les prières d'usage, on procède à l'élection d'un Exécutif central chargé de contrôler le travail des cercles locaux. Mlle Alice Tanguay est choisie comme secrétaire d'élection. Les résultats sont les suivants: Présidente générale honoraire et trésorière générale; Révérende Soeur Marie de Saint-Médard, Principale; Président général: Henri Mailhot; Vice-président général: M. Bernard Beauchemin; Secrétaire générale: Mlle Marguerite Forcier; Premier conseiller général: Paul-Emile Maisonneuve; Deuxième conseillère générale: Mlle Adèle Boulet; Troisième conseiller général: M. Marcel Garant.

Lecture faite du résultat des élections, les officiers élus prennent leur siège.

En l'honneur de notre nouveau Secrétaire de l'A.C.F.A. notre Avant-Garde s'appellera désormais "L'Avant-Garde Belhumeur".

Les membres du comité de l'Exécutif central sont invités à prendre la parole. Suit le résumé de l'allocution de M. Henri Mailhot, président: "Je vous remercie bien sincèrement de m'avoir élu Président général de l'Avant-Garde Belhumeur. C'est donc un devoir sacré pour nous de lui dévouer toutes nos énergies, car son triomphe et sa gloire doivent être faits de nos efforts et de nos énergies. Apportons à chacune de nos réunions une franche camaraderie et une chrétienne fraternité. Ayons à coeur de seconder nos aînés dans le beau travail qu'ils accomplissent au milieu de nous."

* * *

Les résolutions adoptées au Congrès, ainsi que le travail assigné à chaque cercle ont été envoyés in-extenso au bureau de l'Exécutif central de l'A.C.F.A.

M. Edouard Cimon, président local de l'A.C.F.A. de Donnelly prononce une allocution dans laquelle on sent vibrer son coeur de catholique et de Canadien-français. Il fait ressortir les conséquences d'une bonne formation scolaire au point de vue national et religieux, de même que le privilège dont jouissent les élèves qui ont l'avantage de poursuivre leurs études dans nos collèges et nos couvents de la province.

M. le Secrétaire général, invité à prendre la parole, félicite tout d'abord les officiers de la jeune Association. Puis, assurant tous les membres de son entier dévouement, il insiste sur la nécessité d'une bonne formation scolaire dans le sens de notre foi et de nos traditions.

M. l'abbé C. Saint-Pierre, curé de Tangente, commente devant son jeune auditoire, cette noble pensée: "Un bon chrétien est nécessairement un bon citoyen et un bon patriote."

M. A. H. Robert dit toute son admiration au sujet du savoir-faire des jeunes de Donnelly dans l'organisation de leur Avant-Garde.

Enfin, nous eûmes le plaisir d'entendre une fois de plus, la parole toujours si réconfortante de notre dévoué Pasteur. Après avoir remercié chaleureusement le digne Secrétaire général, et M. le Président du Cercle local, il s'adressa directement aux jeunes de chez nous, "mes chers enfants, le beau geste que vous avez fait contribuera largement à m'enlever un lourd fardeau. Depuis longtemps, je songeais à organiser parmi les jeunes de la paroisse, un Cercle de ce genre, afin de former une élite capable de faire des chefs l'heure venue.

Le tout est créé, il ne me reste plus qu'à encourager et seconder vos nobles aspirations. Oui, portez haut la bannière de l'Avant-Garde, afin que partout elle entraîne après elle de vaillants défenseurs de nos droits.

* * *

Adresse lue à M. Edouard Cimon, président du Cercle local de Donnelly, par Mlle Charlotte Maisonneuve: Monsieur le Président,

Si notre paroisse de Donnelly a raison d'être fière de son Cercle local de l'A.C.F.A., n'est-ce pas à vous qu'en reviennent en grande partie l'honneur et le mérite?

Oui, nous osons l'affirmer publiquement aujourd'hui, nous possédons dans votre personne, un chef de première ordre et un vaillant défenseur de nos droits.

Deux fois déjà, nous fûmes à même de constater le magnifique travail qui se fait à chacune de vos réunions. Inutile d'ajouter que ces discussions ont fait vibrer nos jeunes âmes, qui, elles aussi, ont hâte de se dépenser pour les nôtres en terre albertaine.

Il est donc vrai de dire qu'en ce moment, l'histoire de notre école écrit l'une de ses plus belles pages, puisque le motif qui nous réunit ici est de former une Avant-Garde de l'A.C.F.A.

Hier, Monsieur le Président, vous nous disiez: "Nous comptons sur vous." Aujourd'hui, au nom de tous les membres de notre jeune Association, permettez-moi de vous dire: "Comptez toujours sur nous, les jeunes de Donnelly."

* * *

Adresse lue à Monsieur le Secrétaire général par Mlle Alice Tanguay:

Monsieur le Secrétaire général,

Une heureuse circonstance nous réunit en ce jour: celle du Congrès des Avant-Gardes de l'A.C.F.A. Qu'il nous soit permis à cette occasion de vous offrir notre témoignage de gratitude pour l'intérêt et le dévouement dont vous avez fait preuve pendant votre séjour au milieu de nous.

Nous ne sommes que de jeunes écoliers ignorant l'art de complimenter comme il conviendrait, surtout quand il s'agit du Secrétaire général de l'A.C.F.A., dont nous sommes fiers d'être les Avant-Gardes. Mais en raison de l'intérêt que vous voulez bien nous porter, peut-être vous est-il plus agréable que nous vous parlions simplement de nous-mêmes.

Sachez donc, Monsieur le Secrétaire, que nous sommes heureux d'être élevés dans une école où les sciences profanes se complètent et s'illuminent au flambeau de l'enseignement religieux; où les leçons commencent et finissent sous le regard du Crucifix aux bras bénissants.

Permettez-moi d'ajouter, que dès notre première entrevue, Monsieur le Secrétaire général, vous vous êtes acquis l'estime et l'admiration de la gent écolière. Puissent les trop courts instants que vous avez passés à Donnelly, vous convaincre davantage que les petits Canadiens de la Rivière la Paix portent bien haut l'amour de la patrie et l'attachement à leur langue maternelle.

* * *

Adresse lue à notre digne Curé par M. Bernard Beauchemin:

Monsieur le Curé,

Avant de clôturer le premier Congrès de notre Avant-Garde, qu'il nous soit permis de vous offrir le filial hommage de notre profonde reconnaissance.

Depuis plus d'un an, Monsieur le Curé, nous avons été à même d'apprécier votre grand dévouement à notre cause nationale. Travailleur infatigable, nous trouvons en vous non seulement le conseiller discret et éclairé, mais aussi un gardien fidèle de nos coutumes ancestrales.

Puissiez-vous trouver dans chacun de vos petits paroissiens la bonne volonté et l'appui nécessaire, afin que cette semence jetée à pleines mains dans nos âmes d'enfants porte des fruits pour la vie éternelle.

Encore une fois, M. le curé, soyez béni et remercié.

—oOo—

MORINVILLE

Les journaux de la capitale nous annonçaient la semaine dernière qu'il y avait 40 ans exactement que les premiers colons nous arrivaient de Québec dans cette province de l'Alberta. Ils étaient sous la direction de M. l'abbé Morin et étaient reçus à Saint-Albert par Mgr Grandin. Quelques jours après ils continuaient leur route dans les environs et fondaient la paroisse de Morinville. Nous avons encore un certain nombre de ces pionniers, bien que cependant les rangs se rétrécissent tous les jours. MM. Rivet, Riopel, Boissonneault faisaient partie de ce premier groupe.

La neige disparait peu à peu et nos cultivateurs regardent de temps à autre vers leurs champs qui sont recouverts d'eau. Il se passera encore quelques semaines avant qu'ils ne puissent commencer les travaux du printemps. En tout cas la terre devrait avoir toute l'humidité voulue pour produire une bonne récolte.

Nos enfants du couvent et de l'école publique nous donnaient dimanche dernier un magnifique concert en l'honneur de leur pasteur. Il y avait un mélange de comique et de tragique et l'auditoire nombreux qui s'était rendu dans la salle pour l'occasion ne ménagea pas ses applaudissements. Nous félicitons nos jeunes de leur tenue et surtout de leur diction si parfaite. Quant à nos religieuses qui se sont donné le trouble de préparer tout ce petit monde et d'une manière si parfaite, nous tenons à les féliciter de leur travail et du grand intérêt qu'elles prennent sans cesse à la jeunesse qui leur est confiée.

Dimanche prochain, ce sera le tour des vues animées et parlantes et l'on nous annonce pour l'occasion une représentation intitulée "The Princess and the Plumber". Nous croyons savoir que plusieurs de nos habitués comptent déjà les jours qui les séparent de cette veillée de plaisir.

Il ne faudrait pas oublier que les Anciens Elèves des Jésuites doivent nous faire une visite au dernier dimanche du mois et comme il y a déjà longtemps que nous n'avons pas eu la bonne fortune de les entendre dans notre salle, nous ne doutons pas qu'il y aura foule pour l'occasion.—Corr.

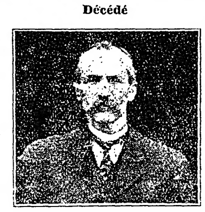
—oOo—

CALDER

Dimanche, 17 avril, soirée familiale offerte par les jeunes filles de la paroisse. Whist, goûter et programme.

M. et Mme Paul T. Rhéaume ont l'honneur d'annoncer la naissance d'une fille Marie Rose Viviane, baptisée le 10 avril, avec M. Hormisdas Trépanier et Mme C. Rhéaume comme parrain et marraine.

Décédé



M. Pierre Aubin, vieux pionnier de Falher, décédé récemment, à l'âge de 73 ans.

FALHER

Feu M. Pierre Aubin

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Mme Olivine Laflamme, épouse de M. Pierre Aubin, décédé le 31 mars 1932, à l'âge de 73 ans moins onze jours. Le regretté défunt a succombé à une angine de poitrine qui le minait depuis un mois.

L'église avait revêtu ses plus beaux ornements mortuaires. Le deuil était conduit par tous les membres de la famille. Portaient la dépouille mortelle, ses fils François, Isidore, Oliva; son gendre Arthur Aubin, MM. Louis L'Abbé et Martial Lauzon. Son neveu M. Adélard Giroux portait la croix. Le corbillard était conduit par M. Edouard Chevigny. Une foule de parents et d'amis remplissait la nef, voulant ainsi donner une dernière marque d'estime à celui dont le souvenir saura demeurer vivant au milieu de nous.

Marié depuis 48 ans, il eut onze enfants dont sept lui survivent et 35 petits-enfants. Outre son épouse désolée, il laisse trois fils: Pierre-François, Joseph-Isidore, et Oliva tous de Falher; quatre filles: Amarilda (Mme Albini Blanchette), de Terrebonne, Julia (Mme Edouard Plante), de St. Damien, comté Bellechasse; et Rose-Aimée (Mme Théodore Pétrin) de Seattle, Wash., et Odile (Mme Arthur Aubin) de Falher.

M. Pierre Aubin était né à St. Joseph de Levis, P.Q. Après avoir passé une partie de sa vie à Saint-Damien, Co Bellechasse, P.Q., il alla résider aux Etats-Unis où il a tenu un magasin. C'est à cet endroit qu'il prit part à une des premières excursions de colons organisées par le R. P. Giroux en août 1912 pour le district de la Rivière la Paix en Alberta. Pionnier, il connut les déboires des premiers colons, les inquiétudes éprouvées loin des siens, les privations qu'il fallait subir bon gré, mal gré, dans un pays sauvage sans culture. Il fallait faire 70 milles en voiture pour avoir des provisions aux premiers magasins qui étaient à Grouard. Le chemin de fer Ed. D. et B.C. passa à Falher trois ans après l'arrivée des premiers colons; en attendant il fallait faire 310 milles en voiture pour se munir des instruments nécessaires à la culture. Malgré ces déboires des premiers temps, M. Aubin avait surmonté les difficultés et vivait dans une parfaite aisance. Au cours de sa longue existence il a conservé une sérénité parfaite; bon chanteur, aimable causeur, d'un jugement droit il était très estimé. Il était syndic de paroisse et a toujours été un membre zélé de l'A.C.F.A.

Tous les membres actifs du cercle en particulier et les paroissiens en général offrent leurs plus vives sympathies à la famille du regretté défunt.

A la famille en deuil, la "Survivance" offre ses sincères condoléances.

—oOo—

Ecole de Saint-Vincent

Lauréats du mois de mars

CATECHISME

Mlle Laurette Brousseau, 100.

FRANCAIS

Grade IX et X: Mlle Marguerite Mercier, 81; Mlle Yvette St-Arnaud, 73.

Grade VIII: Mlle Germaine Mahé, 68.

Grade VII: Mlle Hélène Langevin, 75.

Grade VI: Mlle Irène Langevin, 65.

Grade V: Mlle Thérèse Laberge, 69.

Grade IV: M. Gérard Mercier, 67.

Grades III et IV: Mlle Jeannette Martin, 80.

Grade II: Mlle Maria Laberge, 92.

Grade I: Mlle Laura Langevin, 94; Mlle Marie-Anne Tardif, 91.

ANGLAIS

Grade IX: Mlle Marguerite Mercier, 61.

Grade VIII: M. André Tardif, 60.

Grade VII: Mlle Germaine Mahé, 61.

Grade VI: Mlle Juliette Brousseau, 75.

Grade V: Mlle Madeleine St-Arnaud, 61.

Grades III et IV: Mlles Jeannette Martin et Germaine Paquette, 79.

Grade II: Mlle Bernadette Langevin, 91.

Grade I: Mlle Laura Langevin, 98; M. André Paquette, 91.



Page Agricole



Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	46½
No 2 Nord	41¼
No 3 Nord	37½
No 4 Nord	35½
No 5 Nord	32½
No 6 Nord	29½
Fourrage	29½

Avoine—

No 2 C W	17¼
No 3 C W	16
Fourrage	13

Orge—

No 3 C W	24½
No 4 C W	23½

Seigle—

No 2 C W	29
No 3 C W	27

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	61¼
No 2 Nord	56½
No 3 Nord	53¼
No 4 Nord	52½
No 5 Nord	50¼
No 6 Nord	46½
Fourrage	46

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	62½
No 2 Nord	58¾
No 3 Nord	54⅞
No 4 Nord	51
No 5 Nord	49
No 6 Nord	43
Fourrage	41

Avoine—

No 2 C W	29⅞
No 3 C W	27⅞
Fourrage	27

Orge—

No 3 C W	40⅞
No 4 C W	37¾

Seigle—

No 1 C W	49¼

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	4.00 à 4.25
" qualité moyenne	3.50 à 3.75
" commune	2.75 à 3.25
Veaux de choix	4.50 à 5.00
" qualité moyenne	3.75 à 4.25
" communs	2.50 à 3.50
Bouvillons (steers) de choix	4.25 à 4.50
Bouvillons qualité moyenne	4.00 à 4.25
" communs	3.00 à 3.75
Boeuf de choix	3.00 à 3.50
" ordinaire	2.00 à 2.75
" commun	1.50 à 2.00
Mouton de choix	4.75 à 5.25
" de l'année	3.50 à 4.00
Brebis	2.50 à 3.25
Porc à bacon	3.40

(Ces prix ont été préparés le lundi soir)

Lait	1.80

Crème—

Spéciale	14
No 1	12
No 2	09

Oeufs—(Variations quotidiennes)

Extras	22
Frais No 1 (First)	20
2ème qualité	12

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

SOINS A DONNER AUX JEUNES VEAUX

Le printemps est l'époque de l'année où il naît le plus de veaux. Le cultivateur ne doit pas oublier que les nuits froides succèdent encore aux belles journées ensoleillées; il doit prendre les précautions nécessaires pour assurer l'existence des nouvelles recrues de son troupeau.

Le premier soin à donner apres le vêlage, est d'assurer la respiration du veau. Si elle ne se fait pas immédiatement, il faut lui nettoyer les narines qui se trouvent recouvertes de matières visqueuses. Il faut ensuite nouer le cordon ombilical et le désinfecter à l'aide d'une solution de créoline ou d'acide phénique à 5 pour cent. Il est également prudent de saupoudrer les parties avoisinantes avec de l'alun.

Le séchage du nouveau-né se fait généralement par le lèchage de la mère, mais il arrive quelquefois que la mère, surtout si elle est jeune, ne veut pas le faire. Dans ces conditions, on assèche le veau avec un bouchon de paille. Après une bonne friction, on le couche pendant quelques heures, ceci a pour effet d'empêcher le refroidissement, quelquefois la pneumonie.

Si le jeune veau ne se nourrit pas à la mère, il faut lui faire absorber un peu de lait de la première traite. Ce lait appelé: "Colostrum", possède les propriétés nutritives et laxatives qui lui sont indispensables. Ce lait doit lui être donné pendant au moins une semaine. Après cette période, on peut lui donner du lait pur pendant trois semaines.

Si le veau est destiné à l'abattage, le cultivateur lui donne la nourriture qui lui paraît la plus avantageuse. Mais s'il s'agit de l'élevage, nous conseillons que l'emploi du lait écrémé ne soit fait que progressivement en remplacement du lait pur.

Il ne faut pas perdre de vue qu'une bonne dès le jeune âge, contribue pour beaucoup au parfait développement du sujet et qu'une soi-disant économie peut se résumer en une perte sensible.

Les petites génisses que l'on élève dans le but de faire plus tard des vaches laitières, doivent être conformées selon les traits que l'on réclame de ces vaches. Nous en parlerons tout à l'heure.

Ce qu'il importe, c'est de donner à ces jeunes animaux, une nourriture appropriée qui permette leur développement normal, une ossature solide.

A partir de l'âge de quatre semaines, on peut mettre à leur portée, un peu de bon foin, tout en leur continuant leurs repas de lait écrémé, servi tiède, et vers l'âge de deux mois, on peut leur donner un bon mélange de moulée à raison de une livre par jour. La moulée de maïs et d'avoine, le pain de lin et le son, sont recommandables comme mélange.

On peut mettre les jeunes veaux au pâturage vers l'âge de trois mois, (nous parlons, bien entendu, des veaux nés au printemps), il ne faut pas considérer que l'herbe leur suffit, il est nécessaire de leur servir de la moulée et aussi, une boisson tiède chaque jour.

Les éleveurs ont tout avantage à ne pas laisser leurs jeunes veaux au pâturage jour et nuit; quelques heures par jour suffisent; on les rentre ensuite dans un local propre et bien aéré.

La nourriture doit être également substantielle au cours du premier hiver, le foin de luzerne de trêfle ou de légumineuses est recommandé ainsi que l'ensilage; une ration de moulée contribue malgré tout au parfait développement de l'animal.

Pour aucune considération, le cultivateur ne doit perdre de vue que c'est une avance qu'il fait à ses jeunes élèves et qu'il sera récompensé par ceux-ci, devenus adultes, l'animal qui n'a pas eu de bons soins au début de sa croissance s'en ressent toute son existence.

Nous parlerons maintenant de la conformation d'une bonne vache laitière, il n'est pas toujours possible de faire un choix judicieux sans s'exposer à l'erreur, mais nous nous placerons au point de vue général.

Une bonne vache laitière doit avoir la tête fine, l'oeil vif, le corps allongé, l'abdomen ample, les membres fins, la peau mince, la queue fine et les organes lactifaires bien développés, en même temps que le poil doux et fin.

Ces particularités peuvent varier selon les races, les signes caractéristiques ne varient pas.

Le but de l'éleveur est, à juste titre, de retirer le plus de profits possible de son troupeau, il est donc nécessaire qu'il se rende compte si tous les sujets le paient. Il est bien entendu qu'une vache, mauvaise laitière, dépense autant qu'une bonne qui réclame les même soins, qu'elle tient autant de place dans l'étable: du fait qu'elle ne rencontre pas ses dépenses, il aut mieux s'en débarrasser et ne pas faire l'élevage de ses rejetons, à moins, cependant, qu'ils ne soient procréés par un bon reproducteur laitier.

Le choix de ce dernier est de la plus haute importance pour l'amélioration d'un troupeau; il doit être choisi de race pure, en avoir lui-même les qualités prouvées par plusieurs générations et autant que possible être bien conformé.

Une tête forte, le front large, les yeux gros, ressortis, bien écoutés, le cou musclé, le jarret saillant, la poitine large, la côte lingue, la croupe droite et large, les membres de moyenne longueur et la peau souple, représentent les caractères extérieurs d'un bon reproducteur.

Il s'est fait des progrès considérables dans l'élevage bovin, il en reste encore beaucoup à faire; à côté de troupeau superbes, de race pure, on voit trop souvent des animaux malingres, sans apparence, qui doivent coûter plus cher à leurs propriétaires qu'ils ne valent réellement, qui sont une charge au lieu d'être un rapport. Puissent les éleveurs profiter des conseils qui leur sont donnés, et s'instruire par l'exemple de ceux qui marchent dans la voie du progrès.

(La Terre de Chez Nous).

A QUELLE PROFONDEUR FAUT-IL SEMER LA GRAINE DE MELILOT?

La graine de mélilot ne veut pas être enfouie profondément; en général, plus elle est près de la surface du sol, à condition qu'il y ait suffisamment d'humidité, plus on a de chance d'obtenir une bonne levée.

La ferme expérimentale fédérale d'Indian Head, Sask., a fait des recherches intéressantes sur ce sujet en 1931. Elle a cherché à mesurer, sur une petite échelle, les rapports exacts qui existent entre la profondeur des semis de mélilot et la densité de la récolte. Une série d'essais a été conduite dans des conditions rigoureusement contrôlées; plusieurs semis de graine de mélilot Arctique No. 1 ont été effectués, le premier à la surface même du sol et les autres à intervalle de un demi pouce exactement, jusqu'à profondeur de plusieurs pouces.

Les résultats obtenus ont été pour la plupart uniformes et intéressants. Si l'on prend la moyenne de tous ces essais, on trouve que les semailles qui ont le mieux réussi sont celles qui ont été faites à une profondeur de un demi pouce; la réduction de la récolte a été de huit pour cent pour les semailles faites à une profondeur de un demi pouce; de plus de dix pour cent pour celles qui étaient à un pouce et demi; tandis que la graine enfouie à une profondeur de deux pouces a rendu plus de vingt pour cent de moins que celle qui était enfouie à un demi pouce. Il y a eu une nouvelle réduction de cinquante-sept pour cent à un demi pouce plus bas, de soixante-sept pour cent à trois pouces et de quatre-vingt treize pour cent à quatre pouces.

Quant aux semis effectués à la surface du sol les résultats ont été inégaux. Lorsque la terre n'était pas l'objet d'aucun traitement après les semis, la levée était toujours mauvaise; lorsque, au contraire, on avait soin de tasser après les semis, la levée était presque toujours égale et, dans bien des cas, dépassait même celle que l'on obtenait à une profondeur d'un demi pouce.

Il ne faudrait pas, cependant, prendre ces résultats trop à la lettre, mais plutôt les considérer au point de vue des indications qu'ils fournissent. Dans la pratique, on peut être obligé de semer bien au-dessous de la surface d'une terre que le vent déplace. Quoi qu'il en soit, il est bien évident que même lorsque le sol contient suffisamment d'humidité et que toutes les autres conditions sont des plus favorables pour une bonne germination, il ne faut jamais enfouir la graine de mélilot à plus de deux pouce au-dessous de la surface du sol.

J. G. DAVIDSON,
Ferme expérimentale fédérale,
Indian Head, Sask.

Définition

"Maintenant," dit le professeur d'anglais avec vivacité, "qui peut me définir un mythe?"

"Je le peux, monsieur," répond un frais émoulu du cours biologique. "C'est la femelle d'un papillon."

Pour grandir

La bonne. — Allons, monsieur Paul, mangez encore un peu de soupe, pour grandir.

Paul. — Tu m'ennuies, si je t'écoutais, j'aurais mes cinq ans avant d'avoir fini mes quatre!

Les plantes fourragères et leur effet sur les mauvaises herbes

Le moyen le plus économique de combattre les mauvaises herbes est de cultiver, à intervalles réguliers, certaines plantes fourragères, qui peuvent maîtriser ces ennemis. La plupart des plantes à foin et à fourrage sont utiles sous ce rapport.

Presque toutes les plantes à foin sont bisannuelles ou vivaces, c'est-à-dire que leurs racines résistent à l'hiver et vivent un an ou plus dans le sol. Lorsque ces plantes à foin se sont bien établies et qu'elles recouvrent complètement la terre, bien peu de mauvaises herbes peuvent leur résister. En outre, toutes les plantes à foin, graminées ou légumineuses, sont récoltées trop tôt pour que les mauvaises herbes qui se développent dans la récolte aient le temps de produire des graines mûres. Dans une bonne prairie, laissée en gazon plusieurs années, la plupart des mauvaises herbes annuelles finiraient par disparaître n'était le fait que certaines d'entre elles, comme la moutarde, le tabouret des champs, etc., produisent des graines qui restent longtemps inertes dans la terre, pour germer lorsqu'elles remontent à la surface. Un bon gazon maîtrise mais n'extirpe pas ces mauvaises herbes.

Le gazon est utile en retardant la propagation des mauvaises herbes vivaces, comme le chiendent, les chardons, etc., qui se multiplient au moyen de leurs racines lesquelles s'étendent dans toutes les directions. Le gazon est plus utile sous ce rapport que ne le sont les façons culturales qui, à moins d'être très énergiques, tendent à favoriser la propagation de ces mauvaises herbes plutôt qu'à l'enrayer.

On s'est beaucoup servi de récoltes binées, en ligne, pour la production des plantes fouragères dans l'Ouest du Canada, mais beaucoup de ces récoltes sont négligées et, dans ce cas, elles protègent les mauvaises herbes plutôt qu'elles ne leur nuisent. Du reste, en ce qui concerne le chiendent, les chardons, etc., les récoltes binées ne paraissent avoir qu'une valeur limitée.

L'avoine verte est l'une des meilleures récoltes nettoyantes de toutes celles que l'on a essayées à la station expérimentale fédérale de Lacombe. Avant de semer cette avoine vers le 15 juin, on donne à la terre plusieurs scarifiages, généralement suivis par un labour, qui détruisent plusieurs récoltes de mauvaises herbes annuelles et retardent sérieusement même la végétation des pires mauvaises herbes vivaces. La terre que l'on traite de cette façon, en préparation pour l'avoine fourragère, est en état idéal pour les semailles; l'avoine germe rapidement et fait l'une des meilleures récoltes étouffantes. Comme la récolte d'avoine pour fourrage vert est coupée avant qu'elle soit complètement mûre, les mauvaises herbes qui poussent avec la récolte no'nt pas le temps de mûrir leurs graines.

Les plantes annuelles à pâturage, semées sur terre qui a été soumise à une jachère partielle, sont aussi très utiles pour maîtriser les mauvaises herbes. On obtient un pâturage abondant pendant l'état et l'automne en semant un mélange composé de deux boisseaux d'avoine et d'un boisseau de seigle d'hiver; le seigle produit du pâturage, du foin et du grain l'année suivante et aide beaucoup à nettoyer la terre.

G.-E. DeLONG,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alta.

Soins à donner aux poussins pendant la période de l'élevage

On avait l'habitude autrefois de ne pas nourrir les poussins immédiatement au sortir de l'oeuf, mais des essais conduits à la Ferme expérimentale centrale ont démontré qu'il vaut mieux ne pas tarder à nourrir. Le système suivant est celui que l'on suit à la ferme centrale:

Lorsque l'éclosion est terminée, on met les poussins dans des boites à poussins bien ventilées ou on les laisse dans l'incubateur, mais dans ce dernier cas on tient les portes de l'incubateur en partie ouvertes pour que l'air frais puisse y pénétrer en abondance et que les poussins aient ainsi une chance de s'endurcir avant d'être mis dans l'éleveuse.

Le type d'éleveurs le plus généralement employé est le poêle-éleveuse (chauffé au charbon) que l'on met sur une feuille de fer blanc, au centre d'une cabane mobile (poulailler-colonie) de 10' x 12', et entouré d'un morceau de bois de 1 x 4", posé sur le can, laissant ainsi autour du poêle un espace d'environ un pied de large. L'espace à l'intérieur de ce cadre est rempli de sable pour supprimer tous les risques d'incendie causés par les charbons ardents qui pourraient sortir du poêle. Le reste du plancher est recouvert d'une litière d'un ou deux pouces de profondeur. On emploie généralement des ripes de planeur comme litière, mais on peut aussi se servir de balle propre ou de gravier fin. Si vous vous servez de ripes ou de balle, ayez soin de voir qu'il n'en tombe pas sur la surface de sable, autour du poêle.

Pour arrondir les coins du bâtiment et empêcher les poussins de s'entasser, on emploie quatre feuilles de tôle galvanisée d'environ trois pieds de longueur par dix-huit pouces de hauteur.

Pour les quelques premiers jours, on entoure le poêle d'un grillage raide, à mailles carrées, d'environ un pied de hauteur, jusqu'à ce que les poussins soient habitués à la source de chaleur. On élargit ce cercle tous les jours et on finit par enlever ce grillage entièrement. On a soin de faire le cercle assez large pour que les poussins ne se trouvent pas si près du poêle qu'ils souffrent d'un excès de chaleur.

Toutes les trémies d'alimentation et les récipients contenant de l'eau sont posés sur des cadres, construits avec des matériaux de 1" x 4", posés sur le can et recouverts d'un grillage à carrés de ¼ de pouce.

Des trémies remplies de gravier à poussins, de coquilles d'huitres et de charbon de bois sont suspendues à une hauteur commode sur les murs.

On tient les poussins à une température confortablement fraiche, mais ils ont toujours une source de chaleur à laquelle ils peuvent aller pour se reposer à une température aussi chaude qu'ils le désirent. Ils montrent par leur façon d'agir s'ils sont confortables, ils reposent, l'air satisfait, en un cercle, juste en dehors du capuchon du poêle; s'ils n'ont pas assez chaud ils le manifestent par des piailleries aiguës et en s'entassant autour du poêle. S'ils ont trop chaud, ils s'éloignent autant que possible du poêle ou circulent la bouche ouverte et haletante.

Alimentation

Le système d'alimentation est la simplicité même; on tient les abreuvoirs propres et remplis d'eau fraîche, les trémies remplies de gravier, de coquilles d'huitres et de charbon de bois et d'un bon aliment commercial à poussins, ou mélangé sur la ferme. Voici un aliment à poussins qui a donné des résultats très satisfaisants à la Ferme expérimentale centrale.

1 partie de gru rouge (Petit son)
1 partie de recoupes (Gru blanc)
1 partie de maïs jaune moulu
1 partie de gruau moulu
½ partie de substances animales
3% de farine d'os
1% de sel
1% d'huile de foie de morue

Le mélange de substances animales employé se compose de parties égales de déchets de boeuf broyés, de farine de poisson et de poudre de lait. Lorsqu'on peut avoir du lait liquide, on met la poudre de lait.

Lorsque le temps le permet, on laisse les poussins sortir sur la terre dès qu'ils deviennent habitués à leurs quartiers d'hiver, disons à l'âge de dix jours, et l'on ajoute à la ration un peu de grain, que l'on jette dans la litière, pour les tenir occupés à gratter.

La cabane mobile qui sert de poussinière est placée dans un champ de trêfle et on la déplace toutes les semaines pour que les poussins aient tojours à leur disposition de l'herbe verte fraiche et une terre propre.

George Robertson,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

Servez-vous d'un bon terreau pour les couches chaudes

Le terreau employé dans les couches chaudes devrait être le meilleur que l'on peut se procurer pour cela, dit M. T. F. Ritchie du Service de l'horticulture de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa. La bonne préparation du terreau de la couche chaude est pour beaucoup dans le succès ou l'insuccès d'une récolte qui peut être d'un gros rapport. Les terreaux dont la texture est trop fine ne s'égouttent pas bien; il suffira peut-être d'y ajouter un peu de sable pour qu'ils soient satisfaisants, parce qu'ils sont très riches en éléments nutritifs. D'autre part, si le terreau manque d'humus, il se tasse trop; il s'oppose au développement uniforme des racines, on ne permet pas une bonne distribution de l'eau à travers sa masse.

Chômage et colonisation

En ville, il faut payer pour toutes les denrées qui sont servies sur la table, pour le logis et jusque pour l'eau.

Et des milliers de familles n'ont pas d'argent et ne peuvent trouver du travail qui leur permettrait d'en gagner.

A la campagne, actuellement, des milliers de jeunes agriculteurs songent à venir s'installer en ville, parce qu'ils ne peuvent s'établir dans la paroisse natale.

Et parce qu'ils ne peuvent plus émigrer aux Etats-Unis, comme autrefois, chaque année, quelques milliers de jeunes viennent s'ajouter au nombre de ceux qui ne savent où s'établir.

Cette situation requiert l'attention immédiate des gouvernants.

Il faut que ces derniers facilitent à ces milliers de familles et de jeunes gens l'avantage de récolter les denrées dont ils ont besoin pour se sustenter, de se bâtir des logis où ils pourront s'abriter, de se fournir de combustible, de se procurer de l'eau qui ne coûte rien.

Autrement ce sera le désordre, le gaspillage d'une population qui devrait nous être d'une impérieuse nécessité pour le développement de notre pays.

La seule façon de procéder, c'est d'aider cette population terrienne à s'établir sur des terres nouvelles.

L'argent est trop rare présentement pour pouvoir aider ces familles à s'établir, nous dit-on.

Est-ce bien vrai?

Primo vivere, dit un proverbe italien. Est-ce qu'il n'est pas du devoir d'administrer la chose publique pour que chaque famille puisse au moins se procurer de quoi manger?

Dans les pays surpeuplés, ce problème est d'un règlement difficile. Mais dans une province, un pays comme le nôtre où il reste encore tant de millions d'acres de bonne terre arable à mettre en valeur, où la population agricole perdue dans les villes et où les fils de cultivateurs pourraient se loger, faire des défrichements, récolter des denrées alimentaires, avoir du combustible, de l'eau, il n'en est pas ainsi quand on le veut.

Pour cela il faut le vouloir des individus et l'aide adéquate de l'Etat.

Et la prise de possession de la terre canadienne par la population de chez nous n'est-elle pas l'oeuvre primordiale, celle qui doit tout d'abord attirer l'attention des gouvernants?

Avant de dépenser notre argent pour construire des édifices somptueux, un système de belles routes pour les touristes si intéressants soient-ils, de faire respecter les lois et d'administrer la justice, voire même de dépenser des millions pour l'instruction publique, n'avons-nous pas le devoir de faciliter l'emprise du sol canadien par la population native? afin tout d'abord que chaque famille ait l'avantage de travailler pour se procurer de quoi manger, se vêtir, s'abriter, se chauffer, se désaltérer; aussi pour que le Canada reste canadien par son commerce, sa manière de penser, sa façon de vivre, ses aspiration nationales.

Pour avoir négligé ce devoir qui prime tous les autres—celui de l'établissement du Canada par la population native qui est allée coloniser les terres et l'industrie du pays voisin.

Nous avons les terres, nous avons une population qui désire aller s'y établir, qu'attendons-nous pour aider cette population à s'emparer du sol national et à le défricher pour son compte?

Il en coûterait pourtant moins cher que de faire vivre cette population en l'employant à des travaux qui peuvent avoir leur utilité, mais qui ne sont pas de nécessité immédiate, ou encore à la nourrir à ne rien faire, en ville, et cela au risque de la démoraliser, de lui faire perdre tout esprit d'initiative, de la rejeter dans les bas-fonds où croupit le socialisme et où mûrissent les idées révolutionnaires.

Pour que la population canadienne reste ce qu'elle doit être, aidons nos familles d'agriculteurs perdues dans les villes, nos fils de cultivateurs à s'établir sur la terre canadienne. Ce sera pour une fois l'application de la devise politique:

Le Canada aux Canadiens!

J.-E. LAFORCE.

Lauréats du mois de mars

COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

CLASSE	1er en Excellence (succès)	1er en Diligence (travail)	Médaille d'honneur
Philosophie	Sheridan Porter, Maymont, Sask.	Sheridan Porter, Maymont, Sask.	Léo Giroux, McLennan, Alta.
Belles-Lettres	Irénée Desrochers, Edmonton, Alta.	Léo Baudrault, Marcelin, Sask.	Léo Baudrault, Marcelin, Sask.
Versification	Emile Brière, Edmonton, Alta.	Laurent Hébert, Villeneuve, Alta.	Laurent Hébert, Villeneuve, Alta.
Méthode	Wilfrid Courchesne, Duck Lake, Sask.	Edmond Mathieu, Trochu, Alta.	Marcel Ménard, Prince-Albert, Sask.
Syntaxe	Lloyd Lévesque, Peace River, Alta.	Eugène Leclaire, Didsbury, Alta.	Raymond Philibert, Marcelin, Sask.
Eléments latins A	Léo Therrien, Edmonton, Alta.	Henri Bonnet, Paradise Hill, Sask.	Gérard Breton, Battleford, Sask.
Eléments latins B	Lucien DesRosiers, Lamoureux, Alta.	Paul Gibeau, Morinville, Alta.	Paul Gibeau, Morinville, Alta.
Préparatoire français I	Jean Pelletier, Girouxville, Alta.	Raymond Brault, Edmonton, Alta.	Raymond Brault, Edmonton, Alta.
Préparatoire français II	Camille Ethier, Edmonton, Alta.	Ernest Bastide, Edmonton, Alta.	Philippe Cyr, Richard, Sask.
Préparatoire français III	Francis Fitzgerald, Edmonton, Alta.	Francis Fitzgerald, Edmonton, Alta.	Raymond Henry, Edmonton, Alta.
English Preparatory I (grade VIII)	Theodore Burger, Edmonton, Alta.	Joseph Yusak, Mundare, Alta.	Léon Brosseau,
English Preparatory I (Grade VII, 1st Section)	William Shore, Edmonton, Alta.	William Shore, Edmonton, Alta.	Brosseau, Alta.
English Preparatory II (Grade VII, 2nd Section)	Victor Dupuis, Brosseau, Alta.	Victor Dupuis, Brosseau, Alta.	David Larose,
English Preparatory II (grade V)	David Larose, Edmonton, Alta.	David Larose, Edmonton, Alta.	Edmonton, Alta.

JUNIORAT SAINT-JEAN

	EXCELLENCE	CONDUITE	APPLICATION
Préparatoire			
1er	T. Levasseur, St-Luc, P.Q.	T. Levasseur.	T. Levasseur.
2ème	G. Nobert, St-Charles, Alta.	F. Rivard, Legal.	F. Rivard.
Eléments latins			
1er	P. Bisson, Wainwright.	P. Bisson.	P. Bisson.
2ème	J. Detillieux, St-Denis, Sask.	J. Detillieux.	J. Detillieux.
Syntaxe			
1er	G. Diamond, Hillcrest.	G. Diamond.	G. Diamond, Hillcrest, Alta.
2ème	I. Lessard, McLennan.	I. Lessard, McLennan, Alta.	I. Lessard, McLennan.
Méthode			
1er	A. St-Amant, Jack Fish Lake	E. Laflamme, Delmas, Sask.	A. St-Amant.
2ème	P. Mahé, Ste-Lina.	A. St-Amant, Jack Fish Lake	B. Gagnon, St-Paul, Alta.
Versification			
1er	A. Duhaime, Jack Fish Lake.	E. Forestier, Duck Lake	A. Charron St-Paul,
2ème	M. Masson, Montréal, P.Q.	F. Bacon, Edmonton	E. Forestier, Duck Lake, Sask.
Rhétorique			
1er	G. Roussel, Butte du Paradis.	E. Drouin, St-Paul	G. Roussel, Butte du Paradis
2ème	R. Chaland, Jack Fish Lake	G. Roussel, Butte du Paradis	G. Leblanc, St-Albert, Alta.

Ecole de Donnelly

FRANÇAIS

Xème année: Charlotte Maisonneuve, 92; Alice Tanguay, 91.

IXème année: Rose Boulet, 82; Paul-Emile Maisonneuve, 76.

VIIIème année: Marguerite Forcier, 93; Bernard Beauchemin, 89.

VIIème année: Bertha Dandurand, 92; Elphège Fillion, 84.

VIème année: Adèle Boulet, 91; Délima Lemay, 76.

Vème année: Aline Fillion, 75; Simonne Albert, 74.

IVème année: Annette Collin, 100; Régina Fillion, 97; Cécile Houde, 97.

IIIème année (a): Thérèse Dandurand, 85; Lydia Demeul, 85;

IIIème année (b): Yvette Pariseau, 100; Doris Albert, 94; Marie-Ange Demeul, 94.

IIème année: Iolande Forcier, 94; Gilberte Fillion, 94.

* * *

CATECHISME

Grade X: Alice Tanguay, 99; Charlotte Maisonneuve, 96.

Grade IX: Rose Boulet, 94; Paul-Emile Maisonneuve, 75.

Grade VIII: Bernard Beauchemin, 92; Marguerite Forcier, 90.

Grade VII: Bertha Dandurand, 97; Elphège Fillion, 90.

Grade VI: Adèle Boulet, 95; Délima Lemay, 78.

Grade V: Bernard Boulet, 86; Alice Forcier, 82.

Grade IV: Raymond Maisonneuve, 100; Cécile Houde, 80.

Grade III (a): Yvette Dancause, 100; Lydia Demeul, 87.

Grade III (b): Marcel Garant, 99; Thérèse Lemay, 92.

Grade II: Françoise Boulet, 99; Thérèse Forcier, 97.

Pensionnat des Soeurs de l'Assomption, Edmonton

FRANÇAIS

Cours Supplémentaire: Florette Amyot, 80.

Cours Supérieur: Henriette Kantor, 72; Rollande Forget, 69.3.

Cours Moyen (2ème année): Cora Giguère, 96; Gertrude Bernard, 95.8.

Cours Moyen (1ère année): Florence Ouellette, 83; Maria Pilon, 81.

6ème année: Eva Leblanc, 75; Marcelle Pepin, 73.

5ème année: Madeleine Ouellette, 78; Florence Paquette, 77.

4ème année: Alice Desrochers, 82; Bertha Nault, 79.

3ème année: Willa McDonald, 80; Aurore Nault, 75.

2ème année: Suzanne Blais, 80; Lydia Dannis, 72.

1ère année: Bernadette Bernard, 82; Thérèse Landry, 78.

Cours spécial: (1ère division): Geneviève Venne, 86; Bernadette Leblanc, 74.

Cours spécial: (2ème division): Margaret Kilgour, 75.

* * *

ANGLAIS

Grade XII: Simonne Desrochers, 93.1; Cécile Comeault, 93.1.

Grade XI: Suzanne Fortier, 87.9; Gertrude Bernard, 87.

Grade X: Otilia Duperron, 81; Hélène Lavoie, 79.

Grade IX: Bernadette LeBlanc, 81; Cécile Pilon, 76.

Grade VIII: Viola Drouin, 80; Lucie Blanchette, 75.

Grade 6: Florence Desrochers, 78; Marcelle Pepin, 76.

Grade V: Simonne Brisson, 70; Alice Plante, 68.

Grade IV: Alice Desrochers, 85; Bertha Nault, 83.

Grade III: Denise Mirault, 87; Aurore Nault, 85.

Grade II: Syzanne Blais, 86; Lydia Dannis, 75.

Grade I: Bernadette Bernard, 88; Thérèse Landry, 87.

Ecole du Sacré-Coeur Legal

FRANÇAIS

Grade IX: Léona Proulx, 80.

Grade VIII: Annette Potvin, 85; Alice Regimbald, 84.

Grade VI: Marguerite Brisson, 81; Aurore Desrosiers, 80.

Grade V: Sylvianne Potvin, 97; Marie-Louise Laforce, 85.

Grade IV: Yvette Desrosiers, 85; Roland Pelletier, 83.

Grade III: Yvette Garneau, 89; Honoré Hébert, 89; Clara Baert, 88; Corinne Comeau, 88.

Grade II: Roger Baert, 82; Léo Bougie, 81.

Grade I: Robert McGee, 94; Laurier Fortier, 92.

Ecole Turcotte, Villeneuve

Grade VII: Laura Hébert, Marie-Reine Jacques.

Grade V: Prosper Hébert, Lina Bélanger.

Grade II: Jeanne Savoie; ex aequo, Clarice Lema, Henri Dalton.

Grade I: Albert Halwa, Edith Savoie.

JOUSSARD

Notre petit Joussard se défriche peu à peu. Près de vingt maisons se partagent déjà les deux côtés de la rue principale qui longe notre charmant "Petit Lac des Esclaves", qui est en quelque sorte la cause de l'activité qui règne sur ses bords.

En revenant de la station, le nouveau logis de M. et Mme Louis Bisson attire nos regards surpris, car à peine trois semaines passées, nous ne le voyions à cette même place que des trembles longs et forts, semblant défier le plus courageux colon de se bâtir à cet endroit en si peu de temps que ne le fit M. Bisson, à qui nous adressons nos félicitations et nos souhaits de succès les plus sincères ainsi qu'à tous ceux qui ont entrepris la tâche ardue de devenir "colons" dans toute l'acceptation du mot.

M. Gaspard Dandurand de Donnelly et sa famille se proposent de venir passer les vacances d'été parmi nous. C'est sans doute dans cette intention qu'il a chargé les MM. Brassard de transporter non loin de la résidence de son neveu M. E. Rinquette, la maison qu'il a achetée à Grouard.

Le transport s'est très bien effectué, grâce au large et beau chemin que nous donne le lac à cette époque de l'année.

En face du garage Pipper se dressera bientôt un nouveau garage, lequel est actuellement en construction sous la direction de MM. Ernest Leblanc et Théophile Gionet. M. Roger Cyr de Legal en est le propriétaire.

Succès à son entreprise.—Corr.

McLENNAN

Mme Jean Lessard a gardé le lit durant quelques jours. Elle peut maintenant vaquer à ses occupations journalières et ses amis s'en réjouissent.

Mlle M. A. Marcoux est malade aussi. Elle endure parfois de grandes souffrances mais c'est toujours avec courage; si le mal lui laisse un moment de répit, le sourire revient sur ses lèvres, elle est un modèle d'admiration pour son entourage et jamais la moindre amertume ne sort de ses lèvres. Formons des voeux pour son rétablissement.

M. Elzéar Bisson a eu lui aussi un léger accident. Il s'est fait une entaille à un pied mais le médecin lui a donné les soins d'urgence en pareil cas, un bon pansement et quelques points de suture et dans quelques jours il pourra de nouveau vaquer à ses occupations.

Dimanche, 3 avril, quelques amis se réunissaient chez M. E. Bisson à l'occasion du seizième anniversaire de leur fille Gisèle. Il y eut partie de cartes, chant et petite sauterie. Bref, on s'amusa et on lui offrit ses meilleurs voeux de bonheur.

M. Gédéon Guinchon fait part à ses parents et amis de la mort de son père survenue à Dawson Creek, Ontario, le 3 avril, à l'âge de 82 ans. Un télégramme lui est parvenu lui annonçant la triste nouvelle. Nos sincères condoléances.

Pensée.—Ceux qui passent leur vie à s'étonner de tout ne font jamais rien d'étonnant eux-mêmes.—Corr.

Au restaurant

Attablé au restaurant, Pamphile mange des crêpes.

—Tiens, lui dit un de ses amis, tu manges des crêpes à présent?

—J'en mange, oui, parce que je suis en grand deuil de ma tante.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Belle leçon

Quelle belle leçon à tous les fanatiques, à tous les aboyeurs du cri souverainement iroquois: "one flag, one language"! Quelle juste leçon à toutes les mouches du coche de l'impérialisme anglicisant, à tous les provinciaux mesquins, bourgeois, rétifs, à tous les maîtres de forge de l'Ontario, et à tous les Andersons de la Saskatchewan! Quelle leçon de tact, de courtoisie, d'équité, de respect à tous les braillards de l'unilinguisme, à tous les désespérés de l'unité canadienne, à toutes les victimes du cauchemar de la domination française!

Le comte de Bessborough, Gouverneur général du Canada, chaque fois qu'il s'adresse à la population française du Canada, soit à Québec, à Montréal, ne manque jamais de le faire en français et de proclamer hautement les droits du français comme langue officielle du pays.

Le gouverneur de la province, M. Walsh, lors de notre congrès de l'Association Canadienne française de l'Alberta n'a-t-il pas magistralement défendu le droit de cité de notre langue dans tout le Canada! Le président de notre université M. Wallace, n'a-t-il pas abondé dans le même sens!

Le comte de Bessborough a parlé français à Québec parce qu'il se savait dans une ville aux trois-quarts française. Il a parlé français à Montréal parce qu'il savait être dans la quatrième ville française du monde. Il a parlé français et parlera français partout où il rencontrera des groupes français, fussent-ils éparpillés dans l'Ontario ou dans l'ouest, parce que la langue française est l'une des deux langues officielles du Canada, parce que la langue française a au Canada des droits indéniables, des droits que lui ont acquis ses colons, ses missionnaires, ses martyrs, ses soldats, ses hommes d'Etat. Le gouverneur général du Canada, le comte de Bessborough a parlé et parlera français en dépit de toutes les rodomontades, de tous les cris de chapons des Orangistes d'Ontario ou de la Saskatchewan, non pas uniquement par politesse, par bienséance, mais surtout parce qu'il ne pouvait pas ne pas parler français, parce qu'il se trouvait dans un pays d'allégeance britannique, mais en bonne partie français de coeur et français de langue.

La belle leçon du gouverneur général du Canada n'aura jamais trop d'éditions.

C'est tous les ans, tous les mois que nous aurions besoin d'un comte de Bessborough pour enseigner aux Anglo-Canadiens le respect des minorités, et aux Canadiens français le respect de leur langue et de leurs origines; pour bien faire comprendre aux Anglo-Canadiens que les Canadiens français étant chez eux, il est de leur devoir de parler leur langue, et aux Canadiens français que la langue française est une langue si belle que même les étrangers l'apprennent et se font une gloire de la parler. Voilà la leçon que nous a donné le gouverneur général du Canada. Ne la comprendront que ceux qui ont quelque intelligence. Et c'est pour cela que je doute profondément qu'elle porte jamais de fruits.

France et Sans Dol.

La jeunesse

Au congrès, cette année, nous constatâmes avec joie que quelques-uns des nôtres eurent la bonne idée de s'intéresser à la question des jeunes. Nous remercions ces braves patriotes et les encourageons à poursuivre l'oeuvre commencée. Ils peuvent être assurés que nous ferons notre quote-part.

Si nous avons bonne mémoire, personne ne parla de littérature canadienne française au Congrès. La brièveté de celui-ci en est probablement la cause. Nous nous préparions à en faire question lorsque parut le travail de M. Joffre Déchêne sur La Vérendrye. Le cercle Grandin de l'A.C.J.C. a inauguré un beau mouvement. Il mérite nos félicitations.

L'oeuvre est commencé; sera-t-elle continuée? Une question très difficile à répondre. Et pourtant, l'histoire de notre cher Canada fournit tant de beaux sujets à traiter. La moisson est grande, mais les ouvriers peu nombreux. Oui, il faudrait des hommes et des jeunes gens de coeur pour faire connaître à nos jeunes le labeur et les exploits de nos ancêtres.

En exposant dans notre journal et ailleurs l'histoire du Canada, notre jeunesse aura une mentalité canadienne française et non étrangère. Ces travaux stimuleront nos jeunes et en feront des hommes qui feront honneur à la race canadienne-française; des travailleurs ayant pleine conscience de leur mission à remplir ici-bas.

Qu'on nous permette de citer quelques lignes de Mgr Dupanloup, qui méritent bien d'être méditées. "Le jeune homme a besoin d'aliments pour son intelligence qui commence à s'ouvrir, pour son imagination qui s'émeut et saisit fortement, pour sa sensibilité qui s'éveille, s'élance et quelquefois déborde.

Toutes ses facultés sont ardentes, impatientes, impétueuses, et, comme dit Bossuet, cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant semblable à un vin fumeux ne permet rien de rassis ni de modéré." Il se jette donc comme un affamé sur tout ce qui provoque et précipite le travail mystérieux et périlleux qui se fait en lui: alors la transformation de l'enfant à l'homme.

"Et le danger est d'autant plus grand à cet âge que ces premières impressions sont plus profondes, et ont sur le reste de la vie une influence décisive. Car ce dont le jeune homme se nourrit à cet âge devient comme le fond et le principe même de son être, se change en sa vraie substance, de sorte que dans la suite, c'est de cela qu'il vivra, c'est de cela même qu'il sera."

Si nous osons faire appel aux gens de bonne volonté, c'est parce que le danger est proche. Le peu de français que nous lisons ou entendons n'est pas, en général, écrit ou parlé par des jeunes. Que font-ils donc? Ils s'anglicisent. La jeunesse, dit-on souvent, est la saison des semailles, plus tard celle des moissons. Si nos jeunes ne sont pas français maintenant, le seront-ils plus tard? Non, messieurs, car quiconque n'aura pas semé ne recueillera rien.

UN AMI.

DONNELLY

Visite du secrétaire général de l'A.C.F.A.—La visite de M. L. Belhumeur, secrétaire général, annoncée depuis une quinzaine est maintenant un fait accompli. Elle ne nous rend pas songeur! Elle vivifie nos espoirs et fortifie nos aspirations!

Mardi soir, M. le secrétaire assistait à l'assemblée mensuelle du cercle. L'expédition de la matière courante du mois finie, M. le président E. Cimon, dans des termes choisis et appropriés, présenta à l'assemblée le distingué visiteur.

M. Belhumeur a rempli sa tâche dignement. Par des paroles convaincantes, il nous a démontré que le rouage d'une association nationale était d'une première nécessité pour assurer notre survivance. Il faut nous organiser. Cette organisation doit avoir un but; pour atteindre ce but il faut la discipline, l'ordre, la cohésion de toutes nos activités. L'A.C.F.A. est l'organisme offert à nos compatriotes de cette province pour sauvegarder leurs intérêts religieux et nationaux.

Au cours de son discours, M. le secrétaire nous annonça que le lendemain il s'occuperait d'organiser notre jeunesse scolaire, en suivant de près le rouage des cercles locaux. Heureuse initiative, dont on pourra lire le compte rendu dans une autre colonne. Puis, après quelques mots de M. le curé, M. le président remercia chaleureusement notre distingué visiteur, et l'assura que ces bonnes paroles produiraient de bons fruits, car il n'y a ici que de la bonne volonté.

L'assemblée terminée on s'empressa autour du secrétaire général, faire sa connaissance et continuer à causer de l'A.C.F.A., puis on se rendit à la table du secrétaire du cercle pour inscrire son nom sur les registres du cercle.

La journée du mercredi et l'après-midi du jeudi furent donnés à la jeunesse écolière.

Jeudi soir, M. le secrétaire rencontrait l'exécutif du cercle et tous les officiers des cercles de l'avant-garde.

Il partait le lendemain matin pour Spirit River, accompagné de M. l'abbé St-Pierre, curé de Tangente, continuer son oeuvre de dévouement.

Nous remercions sincèrement M. le secrétaire de sa visite, du bien accompli et de l'organisation de la jeunesse écolière.

Mercredi soir, la Chambre de Commerce tenait son assemblée annuelle, rendait compte de ses activités. Malgré les temps durs on trouve toujours des gens pleins de courage et de bonne volonté. On a étudié sérieusement les moyens à prendre de pourvoir le village d'un lac artificiel. L'élection des officiers se fera régulièrement dans quinze jours.

M. le curé de Guy, l'abbé F. Mallet, après un séjour de 12 mois parmi nous, tout en organisant sa nouvelle paroisse se rendit définitivement chez lui mardi. Il reviendra certainement souvent nous voir.

M. Louis Danze, pionnier de la paroisse, est maintenant l'agent de la Cie Rawleigh pour le district, soit de la Rivière Boucane à l'ouest à Kathleen à l'est. Il résidera au village.

En visite au presbytère, M. l'abbé St-Pierre, curé de Tangente.

M. Poulin de Guy, de passage, revenant de Peace River, en affaires.

MM. Gougeon, Hétu et Savard, de Girouxville, de passage aux bureaux des terres, application pour "patentes", en ont profité pour visiter leurs amis.—Corr.

La chorale de Saint-Joachim à S.-Albert

DIMANCHE PROCHAIN

Dimanche prochain, le 17 courant, les membres de la chorale de St-Joachim iront à Saint-Albert où ils joueront de nouveau l'opérette: "La chasse d'Henri IV", et la fine comédie "Ma fille et mon bien", qui leur ont fait remporté un si joli succès, récemment, sur la scène de l'Ecole séparée, à Edmonton.

Cordiale invitation à tous, spécialement aux personnes de Villeneuve, de Morinville et des paroisses voisines. Personne ne regrettera sa soirée.

LES DAMES DE SAINT-JOACHIM

Dimanche soir, le 10 avril, l'association des Dames de Saint-Joachim donnait une partie de cartes au profit des pauvres. La salle paroissiale était remplie et on y passa une agréable veillée de famille. On joua douze mains de bridge ou de whist après quoi Mlle Jeanne Royal chanta "L'Anneau d'argent" de Chaminade, et en rappel, "Chanson de Florian" de B. Godard, deux mélodies de bon goût très applaudies; Mme Poirier accompagnait au piano discrètement.

Trois charades furent ensuite jouées sous la direction de Mme Petitclerc; plusieurs trouvèrent les deux premières dont les mots étaient: Théâtre, Maintenon; on coupa les cartes et les deux magnifiques bonbonnières données par les Rév. Srs de l'hôpital Général allèrent à Mme Thibault et à Mme J.-E. Lambert.

Parmi les onze scènes, toutes réussies, mentionnons: "la salle d'école" où le maitre (M. Picard) n'avait pas exactement l'autorité désirée et où les élèves, filles et garçons, rivaux d'indiscipline et de stupidité, firent rire aux larmes les assistants. "Un magasin juif sur la rue St-Laurent," devant lequel le propriétaire (M. Julien) annonçait son bedit gommerze en langue typique du métier; remarqué, son fils Abe (M. Corriveau) célèbre par son pantalon à ressorts et d'innombrables vestes. La sortie de la taverne" n'est guère une place accueillante à en juger par ces dames qui se sont fait rabrouer par un tavernier des plus borgnes (M. Hervieux). "La lutte électorale" n'a pas été prise au sérieux et il n'y aura pas de procès pour injures verbales.

Prirent part aux charades: Mmes Amyot, Hervieux, Pigeon, Gariépy, Geo. Lambert, Robitaille, Dow, Tremblay, Mlles Gertrude Baril, Simone Patenaude, Jeannette Langlois.

MM. Julien, Hervieux, Dr Petitclerc, Laurier Picard, Corriveau, Gérard Baril, Thibault, Normandeau, Tremblay, Gaucher, Bernard Tremblay.

M. Hervieux s'est occupé de "décorer les visages" c'était d'un classique! suivant les circonstances quoi...

Le prix pour la 3ème charade (hoqueter) que personne n'a devinée a été tiré parmi ceux qui jouaient sur la scène et qui, par conséquent, ne concouraient pas; c'était une délicieuse bonbonnière, don de Mme Petitclerc, Mme Geo. Lambert la gagna.

M. Tremblay chanta avec entrain "Le mariage de Mlle Fallières", au piano le jeu brillant de Mlle Gertrude Baril secondait bien.

Mme Patenaude distribua les prix pour les cartes.

Prix de bridge pour messieurs, donnés par le R. P. Boucher, Mme Robitaille, gagnés par M. Boileau, M. J.-M. Fontaine.

Prix de whist pour messieurs, donnés par Mme Lessard, Mme Robitaille, gagnés par M. Adélard Baril, M. Blanchard.

Prix de bridge pour dames, donnés par Mme Julien, Mme J.-E. Lambert, gagnés par Mme Gariépy, Mme Royal.

Prix de whist pour dames, donnés par Mme Daigneault, Mme Baril, gagnés par Mme Chouinard, Mme Plante.

Prix d'entrée, dix douzaines d'oeufs, donné par Mme Poirier, gagné par M. Fontaine.

Vu l'heure tardive nous n'avons pu remercier les personnes présentes de leur concours; que toutes soient assurées que les Dames de St-Joachim leur sont très reconnaissantes et apprécient l'encouragement donné à leur oeuvre de secours aux nécessiteux.—La secrétaire.

Encouragez nos annonceurs

Agent pour la vente des 'Fords'



M. "TOM" MOREAU

Autrefois à l'emploi de l'"Edmonton Motors"—S'occupera à l'avenir de la vente de l'automobile "Ford."—

M. T. Moreau

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. "Tom" Moreau, autrefois à l'emploi de "Edmonton Motors" fera maintenant partie du personnel de la "Dominion Motors", compagnie qui s'occupe de la vente de l'automobile "Ford".

On se rappelle encore les succès obtenus par M. Moreau dans la vente des autos. Nous ne doutons pas qu'il en connaitra de plus satisfaisants encore. M. Moreau est à la disposition de ses futurs clients aux bureaux de la "Dominion Motors", 102ème rue.

CALGARY

Partie de cartes: Dimanche soir le 10, les Dames de Ste-Famille donnaient, à la résidence de Mme Alfred Boucher, une de leurs parties de cartes au profit des oeuvres de la paroisse.

Ce fut encore, comme dans les autres occasions semblables, une soirée pleine d'entrain et de charmante jasette. Toujours suivant l'usage consacré, Mme Boucher nous servit, pour terminer, un délicieux réveillon, pendant lequel se fit la distribution des prix aux gagnants de la veillée. Cette fois-ci, M. le curé tira les noms suivants: M.; James Gleason, premier prix des hommes; Mme W. Dinnigan remporta la palme au nom des dames. Il y eut aussi des prix de consolation que le sort décerna à Mlle Berthe Briand et à Monsieur Georges Sucy. Après quoi, la musique et le chant devinrent à la mode le reste de la soirée. Tout le monde y passa à son tour, si ce n'est Mme Auclair qui s'engagea solennellement à débuter le 24 prochain à l'occasion de la réunion finale des Veilleurs du Bon Vieux Temps. La famille Boucher a mérité, on ne peut plus, la gratitude de tous les nombreux invités parmi lesquels nous avons pu retenir les noms suivants:

M. le curé Beauregard, M. et Mme Wilfrid Savary, M. et Mme Georges Minard, M. et Mme Joseph Auclair, M. et Mme Benoit Bolduc, M. et Mme Henri Boisselle, M. et Mme James Gleason, M. et Mme Georges Simonin, M. et Mme Georges Sucy, M. et Mme Jules Despins, M. et Mme Laurent Choquette, M. et Mme N. Caron, M. et Mme Joseph Briand, Mlle Berthe Briand, Mme W. Dinnigan, Mme X. Tees, Mlle Cécile Boucher, Mlle Aline Boucher, M. Gaston Savary, M. Albert Audette, M. W. Demers, M. J. Murphy, M. G. St-Amant, M. A. Boisselle.

Amélioration à l'église: Il y avait une amélioration qui s'imposait et qui tentait les paroissiens depuis très longtemps: c'était de transporter l'entrée principale de l'église sur la façade du chemin. Comme il était sage de ne rien entreprendre pendant que la crise n'avait pas cessé ses menaces, tout le monde attendait patiemment. Lorsque l'inspecteur municipal, tout dernièrement, conseilla de renouveller le trottoir qui conduit à l'église, parce que c'était devenu un peu dangereux, nos marguilliers décidèrent de faire du même coup le déplacement de la porte en question. Ces deux travaux allaient ensemble, et raisonnablement, l'entreprise de l'un entrainait l'entreprise de l'autre. Et sous la direction de M. Victor Despins, tout marcha rapidement. L'aspect de notre église temporaire s'en trouve avantageusement changé et tout le monde se réjouit du nouveau trottoir et de la nouvelle entrée. L'entrepreneur, il est facile de le constater, fait du bon travail qui durera longtemps en bon ordre parce qu'il y met l'attention, le talent et le matériel pour cela. Il est agréable de constater que l'entreprise donne lieu à beaucoup de généreux dévouement de part et d'autre au profit de l'église. Ainsi, d'après la liste des secours volontaires et absolument gratuits fournis par les paroissiens qui ont bien voulu aider au cours de la semaine dernière, nous pouvons constater que Messieurs A. Hébert a travaillé 20 heures, A. Veilleux, 8 hres; G. Minard, 23 hres; M. Longpré, 21 heures; Joseph Briand, 26 heures; Louis Lamothe, 9 hres; Marcel Wanhoote, 26 hres; V. Despins, 38 hres; M. O'Neil, 4 hres.

Nous ne pouvons faire autrement maintenant que leur exprimer la reconnaissance générale.

Mariage: Lundi le 11, a été célébré le mariage de M. Camille Chouinard et de Mlle Alma Veilleux. L'autel des Enfants de Marie avait été illuminé pour la cérémonie. M. le curé officiait, et la chorale des hommes, dont l'organiste se trouve être le beau-frère des nouveaux mariés, avait voulu se charger du chant. M. Chs Veilleux accompagnait sa fille à l'autel, et M. V. Despins servait de témoin à l'époux. Un bon nombre de parents et d'amis assistaient à la messe du mariage et chacun s'empressa, à la sortie de l'église, d'offrir ses souhaits au charmant couple tout ravissant dans sa toilette de si bon goût. On se dirigea ensuite chez la famille de la mariée où le diner des noces devait réunir tous les invités. Au milieu d'eux, l'on comptait M. le curé, qui se fit l'interprète de tous pour souhaiter aux heureux époux une longue vie de bonheur et de paix sous les bénédictions du ciel. La rumeur veut qu'un voyage de noces nous déroba ensuite les jeunes époux. Notre bon souvenir les accompagne pendant que la plus cordiale bienvenue les attend ici.

Grand'messe: Mardi matin fut chantée une messe de requiem pour le repos de l'âme de feu M. l'abbé Rosaire Frigeault, concitoyen de M. le curé, décédé à Victoriaville, la semaine dernière.

Et mercredi, une autre grand'messe en l'honneur de saint Joseph, patron de la nation canadienne et de l'Eglise Universelle. Allons à Joseph, nous recommande le Pape, les temps pressent plus que jamais; prions le bon saint Joseph d'exaucer nos prières en faveur de la paix, d'un meilleur esprit chrétien, et d'un prompt retour aux conditions normales dans le monde.

L'A.C.F.A. organise une veillée de cartes pour dimanche, le 17 dans la salle de l'école des SS. Anges. Notre cercle a pris toutes les mesures pour que rien ne manque pour rendre cette soirée des plus intéressantes. On dit même qu'il compte sur la présence d'un distingué visiteur, spécialement invité pour la circonstance. Et il va sans dire que le cercle compte sur la présence de tous nos gens de langue française. Puisqu'il est du devoir de tous d'encourager les bons mouvements, répondons gentiment à l'invitation.

—Corr.

SAINT-VINCENT

Feu M. Jean-Baptiste Corbière

La paroisse vient de perdre un de ses pionniers dans la personne de M. Jean-Baptiste Corbière, décédé jeudi dernier, et dont le service a eu lieu lundi le 11, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs furent MM. Ovila Martin, Arthur Martin, Jean-Baptiste Michaud et Thuribe Gagnon, ses beaux-frères; Joseph Chapdelaine et Alfred Robitaille, ses voisins.

Il laisse dans le deuil et la désolation, Dulcinie Martin, son épouse, et sept enfants: Alphonse et Narcisse, établis à Sainte-Lina; Léopold, Arthur et Johnny, célibataires, ainsi que deux filles: Lucia, et Soeur Lucie des Anges, religieuse de l'Assomption de Nicolet, à Hobbema, Alberta.

M. Jean-Baptiste Corbière vint s'établir à St-Vincent au printemps de 1908, il y a donc 24 ans; il venait de S.-Bernard de Lacolle, comté de Napierville. Depuis plusieurs années, une maladie qui le minait lentement, le retenait confiné chez lui sur ce coin de terre qu'il avdit défriché et mis en culture au prix de tant de labeurs. Lui qui passa pour l'homme le plus endurant au travail, quelle ne devait pas être sa peine de se voir réduit à l'inaction. Il eut cependant la consolation de laisser à ses enfants l'exemple d'un homme de devoir, de grande probité, cherchant le royaume de Dieu et sa justice.

Il s'est éteint tout doucement comme il a vécu. Monsieur Corbière n'a connu que deux endroits: son foyer et la maison de Dieu. Il est allé recevoir la récompense de ses vertus. Malgré l'appréhension qu'il avait de la mort, la grande consolation de partir muni des sacrements de l'Eglise fut pour lui un sujet de confiance en la miséricorde divine. A la famille éplorée nous offrons notre profonde sympathie. Que Dieu console ceux qui restent.

Tous se réjouissent de l'amélioration dans le service postale puisque nous recevons le courrier le soir au lieu de le recevoir le lendemain de son arrivée. Remerciement à M. Hale, surintendant des postes à Edmonton, d'avoir reconnu le bien-fondé de nos revendications.

Maintenant, le beau soleil du printemps commence à réchauffer et nous avertit de nous préparer aux semences qui ne devraient pas tarder.

L'espérance fait vivre. Vivons dans l'espérance que cette année nous serons plus favorisés, que la grêle ne viendra pas ravager nos champs comme l'an dernier.

Vivons dans l'espérance de voir revenir les bonnes années pendant lesquelles nous nous approvisionnerons pour prévenir la disette, au cas où il plairait à l'auteur de tout bien de nous éprouver encore.

Un grain de bon sens:

Les dernières pensées d'un coeur qui nous aime ressemblent aux derniers rayons du jour, plus intenses et plus colorés avant de disparaitre.

—Corr.

Radio-Concert

Lundi dernier, le concert radiophonique français offert sous les auspices de l'A.C.F.A., fut donné par les membres de la chorale de l'Immaculée Conception.

A l'instar de ceux qui l'ont précédé, ce concert obtint un succès manifeste et nous ne doutons pas que les lettres de félicitations pleuvront nombreuses dans le bureau du directeur du poste CJCA.

Pour l'agréable demi-heure que nous ont fait vivre les membres de la chorale de l'Immaculée Conception, n'oublions pas de remercier Mme Joseph Nadeau, directrice et Mme Noël Turgeon, organiste.

Un quatuor composé de M. et Mme Albert Rocque, de M. et Mme Joseph Nadeau, chanta, comme premier numéro du programme, "Un Canadien errant", charmante mélodie canadienne, harmonisée pour quatre voix.

M. Joseph Nadeau interpréta ensuite avec beaucoup de sentiment un "Tantum Ergo", musique de Milard.

Mme Albert Rocque chanta avec succès: "Mon coeur s'ouvre à ta voix", extrait de l'opéra "Samson et Dalila", de Saint-Saëns.

Mme Joseph Nadeau, accompagnée par les membres de la chorale, se fit entendre dans "O Carillon", de C. Sabotier.

Pour terminer, la chorale chanta: "Jérusalem acclame," de Joseph Noyon.

Mme Noël Turgeon était au piano d'accompagnement.

M. l'abbé Romé Ketchen, curé de l'Immaculée Conception, a présenté les artistes.

Chambre à louer

CHAMBRE à louer avec pension ou non. S'adresser au no 10018, 115e rue, Edmonton.

BEAUMONT

M. Eugène Villeneuve est retourné ces jours derniers à Coal Valley, après un court séjour parmi nous.

Notre soirée familiale de dimanche dernier organisée par notre sympathique M. Joseph Goudreau au profit de l'église fut un franc succès.

Les gagnants aux cartes furent pour les dames, 1er prix, Mme Albert Rivard, 2ème prix, Mlle Gabrielle Bilodeau. Pour les hommes, 1er prix, M. Paul-Emile Bérubé, 2ème prix, M. Belcourt.

Le programme qui suivit le jeu de cartes était des plus intéressant et fut surtout apprécié par nos jeunes gens avides de ces jeux de forces dont nos amateurs de Beaumont ont donné une belle démonstration.

Mardi matin, à 10 h. 30, avait lieu le mariage de Mlle Carméline Bérubé, fille de M. Napoléon Bérubé, avec M. René Lavigne, fils de M. et Mme Albert Lavigne. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par notre curé, le R. P. Gaborit, S.C.J.

Durant la grand'messe, un beau programme musical fut exécuté.

La jolie et chic mariée était accompagnée de son père, M. Nap. Bérubé. Son bouquet se composait de roses naturelles. M. Albert Lavigne servait de témoin à son fils.

Immédiatement après la cérémonie il y eut réception chez M. Napoléon Bérubé où le diner fut servi. Les nombreux parents et amis des mariés se réunissaient le soir chez M. et Mme Albert Lavigne.

A l'heureux couple nous faisons les meilleurs voeux de bonheur et de succès.—Corr.

BONNYVILLE

La semaine dernière fut béni à l'église Saint-Louis de Bonnyville, le mariage d'un couple de nos jeunes gens les plus populaires. M. Elphège Ouimet, dernier fils du tout premier colon de Bonnyville, unissait sa destinée à celle de Mlle Florence Roberge, fille ainée de M. Adélard Roberge, agent du Wheat Pool. L'heureux couple après une semaine en voyage à Edmonton et aux environs nous est revenu et demeure actuellement à la maison paternelle chez M. Wilfrid Ouimet. Nous souhaitons aux heureux mariés une longue vie de bonheur.

Nous sommes heureux d'apprendre l'arrivée de la famille de M. Oscar Villandré dans notre village et souhaitons à Mme et Mlle Villandré la plus cordiale bienvenue.

M. Gauthier, autrefois employé à la Banque Canadienne à Morinville est maintenant localisé à Bonnyville à notre succursale. L'on prévoit un changement aussi pour notre gérant, M. L. Riberdy.

Dimanche soir, jolie soirée à l'occasion du retour de notre député provincial, M. J.-M. Déchène et de sa dame. Un somptueux banquet organisé par un couple d'amis intimes réunissait environ soixante-quinze convives et amis à l'hôtel Binette. Voilà qui prouve l'estime accordé à M. Déchène et sa famille. Il est vrai que notre député se dépense en énergie et en efforts de toute manière au service de son comté mais c'est tout de même encourageant pour un député quand les gens manifestent leur approbation comme la chose se pratiquait hier soir. M. Déchène sut nous intéresser beaucoup en développant des aspects de la crise et en donnant un peu de détails sur le travail de la session finie. Il était agréable surtout de voir conservateurs, fermiers comme libéraux répondre sincèrement à l'invitation et fraterniser en fêtant ensemble l'homme qui a tant fait pour Bonnyville et qui ne demande qu'à continuer.

M. Achille Dubuc s'est porté acquéreur de la résidence de M. Albert Limoges. La police montée, M. Hay, résidera bientôt dans la maison de Mme Eva LaRivière.—Corr.

Emploi demandé

UNE PERSONNE d'âge mur, bonne éducation, excellentes références désirerait une position comme ménagère à la ville ou à la campagne, capable de prendre pleine charge d'une maison ou institution. S'adresser par lettre à Boîte 69, La Survivance, Edmonton.

AVIS

Afin de protéger les routes de la province contre les dommages causés indûment par des voitures trop lourdement chargées au cours de la période de dégel, alors que les chemins sont amolis, le département des routes provinciales a réduit le poids des charges à être transportées par camions, durant la période du 11 au 24 avril. Cette période peut être étendue si les conditions l'exigent, ou les restrictions peuvent être levées avant la date indiquée si les conditions deviennent favorables.

D'après les règlements régissant présentement le trafic sur les routes provinciales, les unités à deux essieux peuvent transporter des charges jusqu'au maximum de 24,000 lbs et les unités à plus de deux essieux, ou toute autre combinaison ou train composé d'un camion et d'une voiture-remorque ou semi-remorque, jusqu'au maximum de 30,000 lbs. Ces charges sont maintenant restreintes à leur demi-capacité, pour la courte période de restriction ci-haut mentionnée.

En outre, pour la même période, la route provinciale de Gainsford à Styal et de Clyde à Barrhead, seront entièrement fermées au trafic par camion ou autobus.

L'hon. M. McPherson en annonçant les restrictions, déclara qu'elles devenaient nécessaires pour prévenir des dommages sérieux sur les grandes routes à l'occasion du dégel printanier.

Bureau du commissaire de publicité.
Edmonton, Alta, 11 avril 1932.

L'esprit et la chair

Au beau milieu d'un sermon, un prédicateur tombe avec la chaire qui s'écroule sous ses pieds. Il en est à cette citation biblique:

"L'esprit est prompt," il se ramasse en terminant la phrase...... **mais la chaire est faible.**

Cercle Calgary de l'A. C. F. A.

On prépare à Calgary, au bénéfice de l'A. C. F. A., une soirée qui aura lieu dimanche le 17 avril, dans la salle de l'école des SS. Anges, à l'angle de la 20ème Avenue et de la 5ème Rue ouest, immédiatement après l'office du soir à l'église Ste-Famille.

On espère que tous nos amis de Calgary et des environs y assisteront en grand nombre.

CANADA

SOUMISSIONS POUR CHARBON

Des soumissions cachetées, adressées à l'acheteur du ministère des Travaux publics, Ottawa, seront reçues à son bureau jusqu'à **midi (heure avancée), le vendredi 6 mai 1932**, pour la fourniture du charbon pour les édifices, les fermes et les stations expérimentales du Dominion dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Britannique.

On peut se procurer des formules de soumissions, auxquelles sont jointes les spécifications et les conditions, en s'adressant à H. F. Dawson, acheteur en chef suppléant du ministère des Travaux publics, Ottawa; H. E. Matthews, architecte résident divisionnaire, Winnipeg, Man.; G. J. Stephenson, architecte résident divisionnaire, Régina, Sask.; Chas. Sellens, architecte résident divisionnaire, Calgary, Alta.; C. F. Dawson, architecte résident divisionnaire, Victoria, C.-B.

On ne considérera que les soumissions faites sur les formules ci-dessus mentionnées.

Le ministère se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépôt de garantie ne dépassant pas 10 p. 100 du montant de la soumission, afin d'assurer l'accomplissement convenable du contrat.

Par ordre,

N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 8 avril 1932.

CANADA

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le vendredi 22 avril 1932, des soumissions pour la fourniture et l'installation des pièces de l'aménagement intérieur aux 4ème, 5ème, 7ème et 8ème étages de l'édifice public de Calgary, Alberta, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'aménagement intérieur, édifice public, Calgary, Alberta."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et de l'architecte résident, édifice de l'assistant receveur général, Calgary, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de $10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 29 mars 1932.